



SUITE AUX LOURDES PERTES PARMIS SES TROUPES

LE MUJAO NÉGOCIE SON RETRAIT DU MALI

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1878 | Lundi 20 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
LE DERNIER GROUPE DES SOUSCRIPTEURS DE 2002 CONVOQUÉ

P. 5

BRAS DE FER TUTELLE-SYNDICATS DE LA SANTÉ

LE POURRISSEMENT !



L'entêtement de Ziari et des syndicats de la santé publique, engagés dans un bras de fer pour des revendications socioprofessionnelles, a conduit au pourrissement dans les structures sanitaires.

PHOTO KHEIRA NEGAB

P. 3

TIZI-OUZOU

MARCHE DES ÉTUDIANTS DE TAMAZIGHT

P. 3

SÉISME DE MAGNITUDE 5,5 À BEJAIA

PLUS DE PEUR QUE MAL

P. 4

CRIMINALITÉ URBAINE

534 ARRESTATIONS EN AVRIL À ALGER

P. 6



UNE LISTE DE NOUVELLES RECRUES MET LE FEU AUX POUDRES

LES CHÔMEURS DE OUARGLA RENOUENT AVEC LA PROTESTATION

P. 3



7

millions de dinars ont été consacrés pour la réhabilitation du musée d'El-Ménéa, l'un des espaces les plus visités de cette localité touristique du sud algérien.

51

personnes ont été tuées vendredi dernier en Irak dans plusieurs attaques, dont l'une visant une mosquée, selon des sources de sécurité et médicales.

55

personnes ont péri et 14 autres sont portées disparues à la suite des pluies torrentielles et des chutes de grêle qui se sont abattues dans le sud de la Chine.

Une sortie nocturne au Jardin d'Essai du Hamma pour les enfants de la lune

Le ministère de l'Education nationale a organisé en collaboration avec l'association Essaada et Lion's club une sortie nocturne, le vendredi, au jardin du Hamma au profit des enfants de la lune de six wilayas (Alger, Djelfa, Tipasa, Blida, Bouira et Sétif). Le Xeroderma pigmentosum, ou maladie des enfants de la lune, est une maladie d'origine génétique rare découverte en 1870 par Moritz Kaposi. Les patients sont déficients dans l'un des gènes codant les protéines participant au mécanisme de réparation par excision de nucléotides. Elle se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque multiplié par 1 000 de développer un cancer de la peau ou des yeux. La directrice des activités socio-culturelles au ministère de l'Education nationale, Mme Latifa Remki, a souligné, à cette occasion, le coût élevé de la prise en charge de ces enfants qui nécessite l'implication de différents acteurs sur le terrain comme le mouvement associatif, les ministères concernés et les familles. Mme Remki a affirmé la nécessité pour ces enfants d'avoir un masque de protection des rayons



ultraviolets et des crèmes, déplorant l'incapacité des familles de disposer de ces moyens non seulement pour leur coût élevé mais parce qu'ils ne sont pas remboursables par la CNAS

Journée parlementaire sur la "Lutte contre la toxicomanie et les drogues"



La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de

l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, lundi prochain, une journée parlementaire sous le thème "Lutte contre la toxicomanie et les drogues". Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, prononcera une allocution sur la toxicomanie en Algérie pour céder ensuite la parole aux représentants des directions générales de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie et des Douanes, a indiqué, samedi, un communiqué de l'APN.

La rencontre portera également sur le bilan des programmes de prise en charge des toxicomanes et de lutte contre la toxicomanie, l'analyse du phénomène au plan médical et juridique et la comparaison de la loi sur la toxicomanie en Algérie et dans les pays arabes.

A cette occasion, les participants débattront des différents modes de prise en charge et de la réhabilitation des toxicomanes dans les établissements hospitaliers et la prise en charge psychologique.

Un salon sur les mécanismes de l'emploi à Adrar

Un salon de wilaya sur les mécanismes d'emploi s'est ouvert samedi dernier à Adrar à l'initiative du Centre culturel islamique de la ville. Coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, cette manifestation, qui se déroule avec la participation des organismes locaux concernés par les programmes d'emploi, s'assigne, entre autres objectifs, de mettre en exergue les nouveaux mécanismes prônés au volet d'emploi et avantages préconisés au profit des jeunes liées, notamment, à l'octroi de crédits et le montage de micro-entreprises, a indiqué le directeur du centre culturel, Benbrahim Brahim. Placé sous le signe "l'étudiant et le monde de travail", ce salon vise à expliquer les différents mécanismes d'emploi engagés par l'Etat, au titre des différents dispositifs, à la satisfaction des jeunes, notamment les promus d'universités, a ajouté le même responsable.

D
i
x
i
t

Amar Ghouli :

"Il ne faut pas lier la maladie du Président à la prochaine présidentielle. Le moment venu, quiconque veut se porter candidat pourra le faire, la candidature à la présidentielle étant un droit garanti par la Constitution. Je souhaite que la prochaine présidentielle soit une fête où le peuple algérien aura le dernier mot."

Il crée une pizza surgelée plus saine qu'une salade de marché

Pour ce nutritionniste, Mike Lean, sa pizza est la plus saine du marché. Selon lui, il s'agit du seul plat réellement équilibré du marché.

Le nutritionniste Mike Lean a révélé qu'il avait réussi à créer une pizza qui contient tous les éléments nécessaires à l'homme. Il affirme qu'il s'agit là du premier et du seul plat préparé réellement équilibré. Le plus sain des plats surgelés. Il a conçu une pizza pouvant répondre à tous les besoins nutritionnels d'un humain. Pour manger équilibré, il suffirait, donc, d'engloutir une pizza. Il explique que cette pizza contient les 47 éléments nutritionnels nécessaires à l'homme. Fabriquée à base d'algues, elle serait donc la plus saine du marché, tous plats surgelés confondus. Le professeur Mike Lean va même plus loin en affirmant que cette pizza est bien plus saine que les salades vendues en grande surface ou au marché. Chaque pizza apporte un tiers des nutriments nécessaires pour la journée. On peut donc manger trois pizzas par jour sans culpabiliser. Pour les personnes qui suivent un régime, Mike Lean conseille de ne pas dépasser plus de deux pizzas par jour. 600 calories par pizza. Tous les produits utilisés dans cette pizza sont strictement dosés pour respecter l'apport en vitamines. Les algues sont utilisées pour apporter du fer, zinc, vitamine B 12. Les poivrons rouges apportent de la vitamine C.

Il existe trois sortes de pizza différentes. Cette gamme de pizza équilibrée, de 600 calories, s'adapte donc aux goûts alimentaires des consommateurs. Le professeur Mike Lean espère apporter un début de solution à la question de l'obésité. Comme le signale le site Daily Mail, ce professeur a dévoilé son produit lors du Congrès de Liverpool sur l'obésité.

Seulement, Maria Bryant, de l'Association britannique pour l'étude de l'obésité, émet quelques réserves. Certes, elle félicite ce nutritionniste pour avoir conçu une pizza aussi équilibrée, mais n'encourage pas les consommateurs à ne se nourrir que de ça. En effet, trois pizzas par jours, on ne saurait trop déconseiller ce choix alimentaire.

D'abord disponible en Écosse, la vente de cette pizza a ensuite été élargie en Angleterre ainsi qu'aux Pays-de-Galles au prix de 3.5 livres sterling, soit 4 euros environ.

LE BRAS DE FER ENTRE ZIARI ET LES SYNDICATS DE LA SANTÉ S'AMPLIFIE

Le pourrissement dans les hôpitaux et les malades livrés à eux-mêmes

L'entêtement de Ziari et des syndicats de la santé publique, engagés dans un bras de fer pour des revendications socioprofessionnelles a conduit au pourrissement dans les structures sanitaires.

PAR SADEK BELHOCINE

Le secteur de la santé publique est malade. Malade de lui-même. Un mal qui s'amplifie au fil des jours. Le diagnostic est connu. Des revendications socioprofessionnelles des médecins auxquelles le ministère de la Santé refuse d'entendre parler. Le bras de fer entre Ziari et les syndicats de la santé est arrivé à un point de non retour. Les deux parties campent sur leurs positions. Les malades, personne ne se soucie de leur sort. Il est prévu tout de même d'assurer un service minimum conformément à l'article 38 de la loi 90-02 du 6 février 1990, rassure le SNPSP.

De nouveaux débrayages sont annoncés pour aujourd'hui dans le secteur de la santé publique. Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) remet ça. Il a appelé l'ensemble de ses adhérents à participer massivement à la grève prévue du 20 au 22 mai 2013 ainsi qu'au rassemblement national des blouses blanches prévu le mercredi 22 mai 2013 à 11h devant le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière. Par cet énième arrêt de travail, les médecins affiliés au SNPSP entendent répondre au ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari qui a soutenu, récemment à partir de Tipaza que le SNPSP est "un groupe d'extrémistes motivés par des considérations extra-professionnelles". Par ce débrayage, le SNPSP entend aussi dénoncer la campagne de désinformation et l'attitude provocatrice du ministère de la Santé qui



Abdelaziz Ziari.

n'aura pour effet que de renforcer la détermination des milliers de médecins, de dentistes et de pharmaciens à persévérer dans la voie de la lutte pour un statut socio-professionnel digne et valorisant. "Le gouvernement ne reviendra jamais sur sa décision de ne pas rouvrir les dossiers du statut particulier et du régime indemnitaire, qui a été tranché par la Direction de la Fonction publique", a déclaré aussi ce jour-là, le ministre de la Santé qui a affirmé que le dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires restait ouvert pour débattre certains dossiers, mais qu'"il est hors de question de réviser le statut particulier et le régime indemnitaire" tout en soutenant que cette décision "est valable pour tous les secteurs". Ziari a appelé à "bannir l'extrémisme et le jusqu'au-boutisme concernant des revendications impossibles à satisfaire", allusion faite au mouvement de grève de ces derniers jours. Ce qui n'est pas du tout du goût du SNPSP qui a averti que ses adhérents continuent et continueront à dénoncer l'absence d'une réelle prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles, et à résister face au

mépris et aux menaces de l'administration de tutelle. Le SNPSP accuse cette administration d'avoir décidé, pour des motifs et des objectifs non annoncés, de fermer les portes du dialogue avec des partenaires représentatifs devant lesquels le ministre de la Santé avait pris, le 12 février 2013, des engagements au nom du Premier ministre de prendre en charge officiellement l'essentiel des revendications socio-professionnelles en attente de prise en charge depuis des années. Par cette

grève, le SNPSP dénonce également la répression exercée sur ses adhérents et ses représentants, il exige la levée notamment des décisions arbitraires de retenue sur les salaires des praticiens grévistes ainsi que le recours illégal et injustifié aux réquisitions pour entraver l'exercice du droit de grève.

Et le droit des malades à une prise en charge ?

Le SNPSP, assure que soucieux également de préserver la relation de respect et de confiance entre praticiens et leurs patients, rappelle à tous ses adhérents qu'un paquet de soins médicaux doit être assuré dans le cadre du service minimum conformément à l'article 38 de la loi 90-02 du 6 février 1990. Il n'y a pas que les praticiens de la santé qui débrayeront aujourd'hui. Le mouvement de protestation gagne aussi la Coordination nationale des corps communs et des professionnels de la santé qui reconduit son mouvement de grève. Depuis près d'un mois, la Fédération nationale des personnels de la santé publique (FNPSPP) a entamé des mouvements de protestations pour

réclamer une amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs de la santé. Le niet de Abdelaziz Ziari est tout aussi catégorique. La pomme de discorde est la prime de contagion. La Coordination nationale des corps communs et des professionnels de la santé exige sa généralisation, alors que le ministère de la Santé a promulgué une décision portant sur son élargissement. Le refus de sa généralisation a provoqué la colère de cette coordination qui a décrété la reconduction du mouvement de grève à partir d'hier, dimanche. "La Coordination nationale des corps communs et des professionnels de la santé rejette en bloc cette répartition injuste et réaffirme son attachement à la revendication des 8.000 et 10.000 DA", précise un communiqué de ce groupement de syndicats qui souligne que la Coordination a "décidé de reconduire son mouvement de grève à raison de 4 jours par semaine à compter de demain dimanche avec un sit-in prévu lundi, (hier NDLR)". La Coordination "s'est dit choquée par cette décision qui exclut une grande partie des travailleurs des corps communs qui sont, eux aussi, exposés au même risque de contagion". Selon le texte de la Coordination, la prime a été "répartie sur la base des grades et non du risque, ce qui dénote d'un mépris à l'égard des travailleurs". Ainsi va un secteur aussi névralgique. Les malades, fragiles et malmenés ne savent plus à quel saint se vouer, ni à qui adresser leurs cris de détresse. Abdelaziz Ziari ne veut plus entendre parler de révision de statut ou de révision de la prime de contagion, les praticiens et Coordination nationale des corps communs et des professionnels de la santé, des "jusqu'aboutistes" selon le ministre de la Santé, entendent "forcer" la main à Abdelaziz Ziari. Un bras de fer qui prend en otage des milliers de malades et enfonce de plus en plus le secteur de la Santé dans un marasme dans lequel il sera difficile de sortir.

S. B.

LA PUBLICATION D'UNE LISTE DE BÉNÉFICIAIRES MET LE FEU AUX POUDRES

Les chômeurs de Ouargla renouent avec la protestation

PAR LOTFI ITOU

La ville de Ouargla a vécu, hier, une journée très particulière lorsque des centaines de jeunes chômeurs issus de la ville et de Hassi Messaoud se sont rassemblés au centre-ville de Ouargla avant de cerner les sièges de l'ENTP (Entreprise nationale des travaux aux puits), grande filiale de Sonatrach, suite à la publication d'une liste des bénéficiaires d'emplois. En effet, c'est à partir de cette liste que le vase a fini par déborder. Une liste qui comprend les noms de 60 bénéficiaires d'offre d'emplois engagés par l'ENTP, où aucun nom des demandeurs d'emplois issus de Ouargla n'y a été porté.

C'était là l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Déjà en colère, durant les mois passés, suite à plusieurs contestations, les chômeurs de Ouargla et de Hassi Messaoud ont renoué avec la protesta suite à l'affichage de cette liste. Pis, un nombre important de jeunes chômeurs a fermé, hier, les deux bases de l'Entreprise nationale de travaux aux puits (ENTP). Il s'agit de la base du 20-Août et la base du 11-Décembre-1970, explique la même source. Les deux bases se trouvent à Hassi

Messaoud, faut-il le signaler. Les jeunes chômeurs, par centaines, étaient en colère car selon eux il n'y a aucune personne de Hassi Messaoud sur la liste des bénéficiaires de l'offre d'emplois de 60 manœuvres. Ils ont fermé les deux bases avant d'être

dispersés, quelques heures après, par la police.

Suite à l'intervention des policiers anti-émeutes, les chômeurs en colère se sont dirigés ensuite vers le siège de l'Enafor, avant de rencontrer un autre barrage de

police en cours de route et là il y a eu des échauffourées entre eux et des policiers. Ils ont par la suite tenu un rassemblement devant ce barrage de police, rapporte toujours la même source.

L. I.

TIZI-OUZOU

Marche des étudiants de tamazight

PAR LOUNES BOUGACI

Les étudiants et les diplômés en langue et culture amazighes ont organisé une marche, hier dimanche matin, dans la ville de Tizi-Ouzou, à l'initiative du Collectif des diplômés et des étudiants amazighes et du Comité autonome du département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud-Mammeri. Dès la matinée, des centaines de jeunes hommes et femmes se sont rassemblés devant la campus universitaire de Hasnaoua. Munis de plusieurs banderoles, les manifestants ont démarré leur action à 10 h 30. La marche a traversé plusieurs rues, dont celles de l'Hôpital, la Grande Rue et le boulevard Moh-Saïd-Ouzeffoun pour déboucher devant le siège de la

wilaya. Les marcheurs ont scandé plusieurs mots d'ordre et ne cessaient répéter : « Assa, azzekka, tamazight tella tella ». Par cette marche, les protestataires entendent revendiquer « l'officialisation de tamazight dans la nouvelle Constitution, la réforme profonde et crédible de l'éducation nationale qui passe par la revalorisation de notre langue maternelle, la généralisation immédiate de la langue amazighe dans l'enseignement, une université qualitative, universelle et à caractère public et progressiste, dans laquelle notre civilisation puisse avoir sa place, le droit à un travail, moins de précarité et plus de sécurité au niveau de l'emploi, et enfin, la garantie des libertés individuelles et démocratiques, le respect de l'autre, et la tolérance. »

Cette manifestation intervient suite au

rassemblement organisé le 23 avril devant l'académie de Tizi-Ouzou par le Collectif des diplômés et d'étudiants amazighes, et le Comité autonome du département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud-Mammeri. Par ailleurs, dans une déclaration rendue publique par les manifestants, ces derniers expliquent que le but de leur action est de contester « la politique discriminatoire à l'égard de la langue et de la civilisation amazighes en général et notre langue maternelle en particulier pratiquée alors que l'on croyait à une volonté politique d'aller de l'avant après l'introduction de cette langue dans l'article 3 bis de la Constitution ». Les concernés ajoutent : « Cependant la réalité prouve que tout cela n'est qu'un acte illusoire ».

L. B.

COUR SUPRÊME

Débats sur les droits de l'Homme

La Cour suprême abrite depuis hier des journées d'études s'étalant sur deux jours, les 19 et 20 mai, portant sur la problématique des "droits de l'Homme à la lumière des chartes internationales et régionales et des lois nationales et de la pratique judiciaire".

PAR LARBI GRAÏNE

Ces journées sont animées par des spécialistes et des experts nationaux et étrangers venus du monde arabe, d'Afrique et d'Europe. L'une des questions soulevées par l'assistance composée essentiellement d'hommes et de femmes de loi, a trait à la conciliation entre le mécanisme judiciaire africain qui repose sur la Cour africaine des droits de l'Homme et le mécanisme arabe qu'ambitionne de mettre en place la Ligue arabe.

Mais en réalité il ressort des interventions des uns et des autres que ces deux institutions n'ont pas encore assis leur autorité au niveau de leur aire d'influence respective. La Cour arabe des droits de l'Homme n'est qu'à l'état de projet a révélé le Jordanien Asem Mansour Miqdad, membre du Comité arabe des droits de l'Homme. Quant à Gérard



Siège de la Cour suprême.

Niyungeko du Burundi, juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, il a déploré le fait que la compétence de l'institution dans laquelle il exerce ne soit reconnue à l'échelle du continent que par 6 Etats, à savoir, le Burkina Faso, le Mali, la Tanzanie, l'Ouganda, le Malawi et le Ghana. Ces 6 Etats a indiqué Gérard Niyungeko, ont reconnu la compétence de la Cour "afin de recevoir les affaires introduites par ses ressortissants à titre individuel ainsi que par les ONG".

La Cour africaine des droits de l'Homme a été créée le 10 juin 1998, à la faveur de l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Mais ce protocole, entré en vigueur le 25 janvier 2004, a rappelé Gérard Niyungeko, "n'a été ratifié que par 26 Etats sur 54". Les pays qui l'ont ratifié sont : l'Algérie, le Burkina Faso, le Burundi, la Côte-d'Ivoire, les Comores, le Congo, le Gabon, la Gambie, le Ghana,

le Kenya, la Libye, le Lesotho, le Mali, le Malawi, le Mozambique, la Mauritanie, Maurice, le Nigéria, le Niger, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie et l'Ouganda. Malgré la non reconnaissance par la majorité des pays africains de la Cour africaine des droits de l'Homme, Gérard Niyungeko, n'a pas manqué de souligner les avancées qu'a réalisées cette institution ces dernières années. Il a évoqué "les développements jurisprudentiels en matière de droits civiques et politiques et la protection croissante des droits des peuples". Et ce juge africain d'assurer que "la Cour africaine a étendu sa compétence à la protection des

enfants". La situation des droits de l'Homme concernant le Vieux continent n'est pas aussi reluisante qu'on le croit.

C'est du moins ce que l'on en déduit de la communication de Jean de Codt, président de section au niveau de la Cour de cassation du Royaume de Belgique. Selon ce juge, 85 % des décisions de justice rendues en 2011 par la Cour européenne des droits de l'Homme ont un lien avec des violations par les Etats de l'UE des droits de l'Homme. L. G.

SUITE AUX PERTES LOURDES DE SES TROUPES

Le Mujao négocie son retrait du Mali

PAR LOTFI ITOU

Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) est en train de négocier son départ du Nord-Mali, plus exactement de Tombouctou là où des groupuscules de la nébuleuse occupent toujours des poches non loin des massifs des Ifoghas.

Selon plusieurs informations qui circulent ces derniers temps le chef notoire du Mujao, en l'occurrence Abou Gaâgaâ, est en train de négocier avec des émissaires du président burkinabé, Blaise Compaoré, afin que ses éléments puissent quitter la ville de Tombouctou pour se rendre à Ouagadougou, capitale de Burkina Faso en

utilisant le fleuve du Niger comme un passage sûr afin d'y arriver à fuir les combats au Mali. Des combats où le Mujao avait perdu beaucoup d'hommes. Le dernier accrochage ayant livré les hommes d'Abou Gaâgaâ à un contingent du MNLA (Mouvement national de Libération de l'Azawad) remonte à avant-hier dans la ville d'El Khlili, située à quelques encablures des frontières algériennes.

Ici, le Mujao a perdu 19 de ses djihadistes tandis que trois rebelles du MNLA avaient trouvé la mort lors de ses affrontements violents. Face à cette hémorragie des pertes humaines, le Mujao n'avait d'autre choix que de se livrer à des négociations qui lui permettraient de sauver

ce qui reste à sauver. Des négociations que le vieux négociateur, en l'occurrence Blaise Compaoré, sait très bien gérer. En effet, Blaise Compaoré a toujours négocié avec les terroristes d'Aqmi (Al Qaïda au Maghreb Islamique) lors des prises d'otages occidentaux. C'est lui qui est derrière les négociations livrées avec l'ex-émir de la phalange Tareq Ibn Zeyad, suite à l'enlèvement des sept européens au Niger, travaillant à l'Ariva (société française spécialisée dans les gisements d'Uranium) dont trois ont été relâchés suite au rôle joué par le président burkinabé. Blaise Compaoré est également derrière la libération des trois humanitaires espagnols et italien enlevés par le Mujao en novembre

2011 dans des camps des réfugiés à Tindouf.

Cette relation particulière, qui existe entre le président burkinabé et les terroristes du Mujao est derrière, surtout, le dialogue auquel le Mujao s'est engagé avec le Burkina Faso. Le Mujao, qui vit des moments difficiles suite à l'intervention militaire française au Nord-Mali, lancée au début du mois de janvier passé, et qui a engendré des centaines de morts parmi le groupe terroriste, a fini par pousser l'organisation criminelle à chercher l'option des négociations afin de sauver sa peau, alors que les combats acharnés se poursuivent contre le même groupe. L. I.

SÉISME DE MAGNITUDE 5,5 À BEJAÏA

Plus de peur que mal

Un séisme d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu dimanche à 10h07 dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé en mer à 20 km au nord-est de la wilaya de Béjaïa. Le séisme qui a secoué dimanche en milieu de matinée Béjaïa et ses environs n'a fait ni victimes ni dégâts, selon la Protection civile, qui fait état de blessures légères causés à deux ouvriers.

"Ces ouvriers qui se trouvaient sur un échafaudage au moment de la secousse, ont chuté, sous l'effet de la frayeur, d'une hauteur de 10 mètres. Ce qui leur a occa-

sionné des blessures légères et quelques contusions", a précisé la même source.

La secousse a provoqué, par contre, un mouvement de panique indescriptible parmi les habitants de la ville. Des milliers de personnes, littéralement effarées, sont sortis dans la rue, occupant les bas des immeubles, les parkings et les espaces

verts, a-t-on constaté. A la vieille ville, notamment au quartier Amimoune, dont les habitations avaient été fragilisées récemment par un même phénomène, tous les habitants se tenaient aux abords des immeubles, visages blêmes et visiblement choqués. Quelques femmes, qui avaient leurs bébés dans les bras, étaient

carrément en proie à des crises. Des "bouchons" de véhicules se sont également formés, notamment au niveau des quartiers réputés précaires, ajoutant un brin d'intensité à la panique générale. Beaucoup d'écoles ont libéré leurs élèves et des administrations leurs employés, à titre de précaution dans l'éventualité de répliques

Symposium international pour commémorer le séisme de Boumerdès de 2003

Un symposium international intitulé "Les grands séismes méditerranéens" se tiendra du 21 au 23 mai à Alger, dans le cadre de la commémoration du séisme de Boumerdès du 21 mai 2003, a indiqué dimanche le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), organisateur de cette rencontre.

Ce symposium, auquel prendront part de nombreux experts

nationaux et internationaux, a pour objectif de débattre de plusieurs thèmes liés notamment à la sismicité en Algérie et dans la région méditerranéenne et la prévention sismique, a précisé la même source.

Le 21 mai 2003, un séisme avait frappé la ville de Boumerdès faisant près de 3.000 morts et 10.000 blessés, en plus des dommages causés aux habitations

AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Le dernier groupe des souscripteurs de 2002 convoqué

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement de logement (AADL) a commencé depuis quelques jours à convoquer le dernier groupe des souscripteurs de l'année 2002 pour l'actualisation de leurs dossiers de demande de logements de type location-vente.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les dernières listes des souscripteurs convoqués concernent les demandeurs de la wilaya d'Alger ayant déposé leurs dossiers entre les mois de mai et décembre 2002, précise une annonce de l'AADL. Ces souscripteurs sont convoqués, par voie postale, pour actualiser leurs dossiers, selon le planning élaboré par l'agence. Le dernier souscripteur AADL 2002



sera reçu le 15 juin prochain clôturant ainsi l'opération de l'actualisation des anciens dossiers. Toutefois, l'opération de l'actualisation de ces dossiers sera prolongée de dix jours pour recevoir les retardataires et les souscripteurs non convoqués, selon les déclarations du directeur de l'AADL, Elias Benidir lequel a souligné

qu'après cette période, aucun dossier ne sera accepté, rapporte l'APS. L'AADL devrait commencer, après cette prolongation, la réception des nouveaux dossiers. Contrairement à la wilaya d'Alger, les autres wilayas ont, dans leur majorité, achevé l'actualisation des anciens dossiers et s'apprentent à les filtrer en consultant le

fichier national de logements. Le nombre global des souscripteurs de 2002 concernés par l'actualisation des dossiers sur tout le territoire national avoisine les 32.000 personnes, alors qu'il dépassait les 60.000 pour les souscripteurs de 2001. Parallèlement au traitement des dossiers, l'AADL a entamé récemment les projets de réalisation de logements dans la wilaya d'Alger. Ainsi, le premier chantier de logements AADL a été ouvert la semaine dernière à Ouled Fayet par le groupe portugais Prébuild qui compte commencer la réalisation des projets prévus sur ce site d'ici 15 à 20 jours au plus tard, selon les précisions du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune.

L'agence lancera d'ici deux à trois semaines d'autres projets sur Alger et les autres grandes wilayas du pays. Ces chantiers seront pris en charge par des entreprises chinoises et égyptiennes ainsi que des joint-ventures algéro-portugaises et algéro-espagnoles récemment créées. Le nouveau programme AADL vise à réaliser 150.000 logements en 2013 et 2014, dont la priorité sera donnée aux souscripteurs de 2001 et 2002. **L. B.**

INSCRIPTIONS AU REGISTRE DU COMMERCE AU 1ER TRIMESTRE 2013

Le centre enregistre une baisse de 5%

PAR RIAD EL HADI

Les inscriptions effectuées au registre du commerce durant le premier trimestre 2013 ont atteint 104.043, en baisse de 5,1% par rapport à la même période de 2012, indique le Centre national du registre du commerce (CNRC). Le nombre global des inscriptions (immatriculations, modifications, radiations et réimmatriculations) est constitué de 94.082 personnes physiques et 9.961 personnes morales, selon le dernier bilan élaboré par cet organisme. Pour le CNRC, 48,5% de ces inscriptions, soit 50.424 sont de nouvelles créations, en baisse de 10% par rapport à la même période de 2012. Les radiations (cessation d'activités) et les modifications représentent respectivement 30,2% et 21,3%. "Sur les 31.449 radiations enregistrées (-5,3%), 29.679 concernent les personnes physiques et le reste, soit 1.770 sont des personnes morales", relève le centre, ajoutant que 22.165 modifications ont été opérées pour l'essentiel par les personnes physiques, soit 82,18% du total. Un nombre important de radiations des personnes physiques ont été effectuées dans les secteurs de commerce de détail, des servic-

es et de la production industrielle avec des taux respectifs de 45,2%, 38,4% et 12,4% du total des radiations. Pour les personnes morales, le secteur des services se situe en première position avec un taux de 30,1%, suivi par le secteur de la production industrielle avec un taux de 25,8% et le secteur de l'import/export avec 24,5%. Concernant les immatriculations des personnes physiques, le commerce de détail occupe la première place avec un taux de 45,3%, suivi par les services avec 38,3%, la production industrielle et le BTPH avec 12,5%. Pour ce qui est des personnes morales, le taux le plus élevé des immatriculations, soit 30% est enregistré dans le secteur de l'import/export, 27,2% dans les services, alors que la production industrielle et le BTPH enregistrent quant à eux 24,7% du total. La majorité des wilayas, souligne le CNRC, "a connu une baisse des inscriptions par rapport au premier trimestre 2012 à l'exception de certaines wilayas dont Tizi-Ouzou (+9,1%), Souk Ahras (+8,5%), Bouira (+7,4%), Tamanrasset (+4,5%) et Oum El-Bouaghi (+4,3%)." La baisse des inscriptions au registre du commerce au 1er trimestre révèle "un retour à la normale après les importantes hausses observées en 2011 et

2012", estime Abdelaoui Meriem, directrice des services informatiques et statistiques au CNRC. Le nombre total de commerçants inscrits au registre du commerce au niveau national a atteint, ainsi, 1.617.240 à fin mars 2013 dont 91,26% personnes physiques et 8,74% personnes morales, en hausse de 1,31% par rapport à fin 2012.

La population commerçante est prédominante dans les wilayas du Nord. Alger vient en tête avec 210.071 commerçants, soit 12,98% du total national, suivie d'Oran avec 74.208 (4,5%) et Tizi-Ouzou 67.774 (4,1%). Le nombre de commerçants dans les wilayas du Sud reste modeste avec seulement 4.383 commerçants à Illizi (0,27%), 4.430 à Tindouf (0,27%), 8.747 à El Bayadh (0,54%) et 10.610 à Tissemsilt (0,65%). Selon la forme juridique, la Société à responsabilité limitée (Sarl) domine avec 70.997, soit 50,2% du total, suivie de l'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (Eurl) avec 48.500 (34,29%), alors que le nombre des Sociétés par action (SPA) ne dépasse pas les 7.275, soit 5,1% du total.

S'agissant des commerçants étrangers, leur nombre global à fin mars 2013 s'élève à 10.003, réparti en 2.138 personnes

physiques et 7.865 personnes morales soit un accroissement de 245 commerçants (+2,51%) par rapport à la fin 2012. **R. E.**

PARTENARIAT

Un forum algéro-français les 28 et 29 mai à Alger

Un forum de partenariat algéro-français, organisé par l'Agence française pour le développement international des entreprises, Ubifrance-Algérie, se tiendra les 28 et 29 mai à Alger et concernera plusieurs secteurs d'activité, indique le Forum des chefs d'entreprise (FCE). Cette rencontre regroupera des opérateurs de différents secteurs d'activité notamment ceux de l'énergie, des prestations pour l'industrie, le BTP et l'industrie pharmaceutique et médicale, précise le FCE sur son site Web. Le forum est destiné aussi aux professionnels des secteurs de l'agroalimentaire, des matériels agricoles, et des équipements de l'industrie alimentaire, ajoute le FCE. L'objectif de cette rencontre est d'informer les entreprises françaises sur les opportunités et les conditions d'accès au marché algérien, d'établir des relations de partenariat et de promouvoir le savoir-faire français dans les secteurs cités. Le bureau Ubifrance d'Alger a pour rôle d'accompagner les entreprises françaises dans leurs projets de développement sur le marché algérien à l'export comme à l'implantation et de détecter les besoins des entreprises algériennes grâce à des partenaires comme des organisations patronales et les chambres de commerce et d'industrie, rappelle-t-on. La France est le premier fournisseur de l'Algérie et son 4e client avec un volume d'échanges de plus de 6 milliards de dollars en 2012, selon les chiffres des Douanes algériennes. **R. N.**

SECTEUR DU TOURISME

Evaluation des réalisations

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a souligné dimanche à Alger la nécessité de faire du secteur du tourisme "un des piliers" du développement économique.

Lors d'un point de presse en marge des travaux d'un atelier consacré à la présentation des réalisations du secteur du tourisme, avec la participation du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Rifai, le ministre a rappelé les projets réalisés par l'Algérie ces dernières années.

Il a appelé toutes les parties concernées

à "consentir davantage d'efforts pour promouvoir le secteur du tourisme et proposer un produit de qualité à même d'attirer les touristes et contribuer à l'amélioration du Produit national brut (PNB)".

Après avoir indiqué que le tourisme intérieur figurait parmi les "priorités du secteur", M. Benmeradi a appelé à développer le tourisme à travers la diversification du produit.

Le ministre a, par ailleurs, soulevé la problématique du manque d'infrastructures d'accueil, soulignant la nécessité d'augmenter leur nombre, d'améliorer les presta-

tions touristiques et de renforcer la formation. M. Rifai a, pour sa part, estimé que l'atelier permettait d'aborder les domaines de coopération entre l'Algérie et l'OMT en matière de tourisme eu égard, a-t-il dit, à la "diversité touristique que recèle le pays".

Le secrétaire général de l'OMT a, dans ce contexte, appelé à "imprimer une nouvelle dynamique au secteur touristique, en développant le produit, en améliorant la qualité des prestations et en remédiant au déficit d'infrastructures d'accueil par la réalisation d'hôtels répondant aux normes internationales". **APS**

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

Les deux pays s'engagent à renforcer leur coopération sécuritaire



L'Algérie et l'Allemagne se sont engagées à renforcer leur coopération sécuritaire, notamment dans le domaine anti-terroriste avec la mise en place d'un groupe de travail, a indiqué samedi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. "La lutte contre le terrorisme est aussi un volet structurel de la coopération algéro-allemande et sur directive du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de la chancelière allemande, Angela Merkel, un groupe (de travail) a été mis en place et qui concerne la lutte antiterroriste ainsi que la protection des frontières", a précisé M. Medelci lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand, Guido Westerwelle, qui est en visite en Algérie depuis deux jours à l'invitation de son homologue algérien.

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, dans le même cadre, que l'Algérie avait encouragé ses partenaires à "travailler ensemble avec elle pour lutter contre le terrorisme qui est, a-t-il dit, un fléau pas simplement régional mais mondial".

M. Medelci s'est félicité, par la même occasion, du "haut niveau" des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, "qui ont permis aux deux pays d'arriver à cette qualité tant au plan politique, économique et sécuritaire que culturel et technologique. Les relations algéro-allemandes vont dans la bonne direction sur le plan des investissements, de la formation et des technologies", a ajouté M. Medelci. Il a affirmé, à ce propos, que les deux pays ont "pris des décisions concernant les consultations politiques, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que dans le domaine culturel". Abordant les questions de démocratie et des droits de l'homme, Medelci a rappelé l'attachement de l'Algérie à la promotion de ces deux valeurs universelles, ainsi que les avancées réalisées par le pays dans ce domaine.

Par ailleurs, sur le plan international, et évoquant la situation au Mali et en Syrie, le ministre des Affaires étrangères a fait part de la "conviction" des deux pays en faveur de solutions "pacifiques" pour le retour de la stabilité dans ces deux pays en crise.

L. B.

CRIMINALITÉ URBAINE

534 arrestations en avril à Alger

Dans un bilan mensuel dressé hier par la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA), ce dernier fait état de l'arrestation de 534 personnes par les unités opérationnelles de la police et ce, à travers 446 affaires liées à la criminalité urbaine.



La corruption gangrène tous les secteurs.

PAR LOTFI ITOU

Durant la même période, explique le communiqué de la SWA, ces affaires traitées, durant le mois d'avril passé, ont permis aux différentes brigades de police de saisir 2,4 kg de cannabis, 1.589 comprimés de psychotropes, 96 armes blanches et 8 véhicules recherchés dans le cadre des vols commis par des réseaux de trafic, explique le communiqué de la SWA.

En plus des résultats acquis sur le terrain, les unités de la police d'Alger ont présenté devant les différents tribunaux 534 personnes impliquées dans différentes affaires, dont 347 ont été placées sous mandat de dépôt, selon le même communiqué. D'autre part, parmi les 534 person-

nes interpellées lors des différentes opérations des brigades de police 22 sont des mineurs, dont 6 jeunes filles âgées de moins de 18 ans. 5 parmi ces mineurs ont été appréhendés en possession d'armes blanches, explique la SWA, alors que d'autres ont été interpellés pour consommation de drogue et boissons alcoolisées. Il est également important de rappeler que 8 véhicules volés un peu partout dans les quartiers de la capitale ont été récupérés par les policiers et ce, grâce au système Lapi (Lecteur automatique des plaques d'immatriculation).

Grâce à cette technique révolutionnaire sous forme d'un radar numérique ultrasonique équipant des véhicules des brigades de la BRI, les policiers ont réussi à localiser ces véhicules en circulation dans les artères d'Alger. Cela a permis, en

outre, l'arrestation de 12 trafiquants de véhicules. D'autre part, concernant la lutte contre la drogue, les policiers ont réussi à traiter 226 affaires ayant permis l'arrestation de plus de 200 personnes, entre consommateurs et trafiquants de cannabis. Ces derniers, explique le communiqué de la SWA, ont été appréhendés en flagrant délit. Parmi les personnes impliquées il y a des mineurs et des jeunes femmes. Ces derniers sont de plus en plus enrôlés par les réseaux de trafic de kif traité, car le but des trafiquants est d'éloigner les soupçons des policiers. Une technique qui inquiète beaucoup les brigades anti-stups, toutefois, ces dernières ont réussi à intercepter plusieurs mineurs et jeunes femmes en possession de cannabis.

L. I.

INQUIÉTANTE HAUSSE DE LA CORRUPTION

Témoignage accablant d'un citoyen contre un chef de service de prévention à la Protection civile

PAR AHMED SADOON

Le 16 mai dernier, un citoyen modèle de ce nom appellera la direction de la Protection civile en dénonçant un délit de tentative de corruption dont se serait rendu coupable un officier, chef de prévention à la Protection civile, souligne un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Le présumé coupable de cette affaire a été arrêté par les services de la Gendarmerie nationale et transféré auprès du parquet qui a ordonné sa mise en détention, en attendant son jugement et des suites que la justice entend donner pour éclaircir ce délit, apprend-on

de la même source. En plus des peines que peut prononcer la justice contre l'auteur du délit, la direction générale de la Protection civile entend se constituer partie civile tout en se réservant le droit de lui appliquer les sanctions disciplinaires prévues par le statut des agents de la Protection civile en pareil cas et ce dans toute leur rigueur. Et d'ajouter : "la Protection civile dont l'accomplissement des missions obéit aux valeurs et principes cardinaux qui incitent à l'exemplarité dans le comportement, par le courage, l'abnégation et la disponibilité, ne saurait tolérer que des agissements irresponsables, même isolés, comme c'est le cas, n'en viennent à ternir

cet inestimable capital que partage avec fierté et dignité la noble et tout aussi responsable famille qui la compose".

Par ailleurs, le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El-Hebiri rend, à cette occasion, un vibrant hommage au courage de ce citoyen modèle qui a le sens de la responsabilité en dénonçant un tel acte. Dans ce contexte, M. El-Hebiri appellera la société à faire preuve de vigilance et à s'inspirer de cet exemple tout en félicitant les services de sécurité pour leur abnégation dans la lutte contre ce phénomène qui ne cesse de se propager dangereusement dans la majorité des instances officielles de l'Etat.

A. S.

HENDRIX GENETICS COMPANY INVESTIT LE MARCHÉ ALGÉRIEN

Plus de 50% de parts de marchés dédiés aux dindonneaux

Les clients de Hendrix Genetics Company sont localisés essentiellement dans la région des Hauts-Plateaux où les techniciens font de la génétique en créant et améliorant des races de dindonneaux vendus à travers le monde entier...

PAR AMAR AOUIMER

« **N**ous commercialisons des dindonneaux reproductifs que nous nous livrons à nos clients en Algérie sous des contrats tout en ayant le renouvellement de confiance de la part de nos partenaires » a déclaré Charles Aurora, manager des ventes pour le sud de l'Europe de l'entreprise Hendrix Genetics Company.

Cette entreprise, qui participe chaque année au salon international de techniques végétales, du machinisme agricole et de l'agroalimentaire, Sipsa Agrofood, a exposé ses produits durant les quatre jours de cette manifestation économique et commerciale qui s'est déroulé au Palais des Expositions de la Safex où de nombreux clients et partenaires ont tenu des rencontres business to business avec les responsables français. Selon M. Aurora, les



clients de Hendrix Genetics Company sont localisés essentiellement dans la région des Hauts-Plateaux où les techniciens font de la génétique en créant et améliorant des races de dindonneaux vendus à travers le monde entier. « En permettant aux gens d'avoir des dindonneaux et des œufs moins

cher. La première sélection a commencé il y a 100 ans aux Etats-Unis d'Amérique. Alors, nous faisons le croisement, les hybrides en essayant d'avoir la qualité » a-t-il affirmé, ajoutant : « Nos parts de marché en Algérie sont de l'ordre de 50 %, car il existe une concurrence ». Il estime

qu'aujourd'hui une poule peut pondre 250 œufs en 80 semaines suivant les standards internationaux. Mais il peut y avoir plus d'œufs. « Avant, nous coopérons avec l'Office national algérien du bétail (Onab), tandis que maintenant, nous travaillons également avec des entreprises privées où nous avons plus de 40 années de présence en Algérie ».

Avec la prolifération des producteurs et de distributeurs de dindonneaux, la viande de dinde - qui est très prisée localement - coûtera moins cher. Elle est donc, de plus en plus, abondante sur les étals des magasins sachant qu'elle est facile à mastiquer et à digérer. **A. A.**

PROMOUVOIR LE PRODUIT TOURISTIQUE

Nécessité de combler le fossé existant dans l'usage des TIC

PAR RIAD EL HADI

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd, a appelé à « combler le fossé qui existe dans l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) pour promouvoir la diversité touristique, aux plans national et international ».

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence consacrée à l'examen de la question du tourisme et Internet, organisée à l'Ecole nationale supérieure des affaires, le ministre a rappelé le manque enregistré en Algérie dans le domaine des TIC devenues, a-t-il dit, « nécessaires pour la promotion des différents domaines, notamment le produit touristique ». Dans ce cadre il souligné « la nécessité d'utiliser ces technologies pour

relancer le secteur du tourisme, d'autant que le réseau Internet contribue à 70 % dans la promotion et la commercialisation des produits ». Dans ce contexte le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser les TIC « pour attirer les touristes, améliorer la destination Algérie et établir des relations d'échange et de partenariat entre tous les opérateurs touristiques ». « L'utilisation des TIC permet de relever les défis de rendre au tourisme national la place qui lui sied et pouvoir ainsi attirer les touristes des différentes régions du monde à travers la vente des produits touristiques variés que recèle l'Algérie ». Concernant les préparatifs de la saison estivale qui débutera le 1er juin, Hadj Saïd a déclaré que « l'objectif attendu pour cette saison est de tenter d'attirer un plus grand nombre de touristes algériens,

notamment ceux qui résident à l'étranger afin de conforter le tourisme intérieur ». « A cet effet, toutes les conditions ont été réunies pour garantir tout le confort aux vacanciers dans les régions côtières », a-t-il ajouté. Dans ce contexte, il souligné que « parties concernées ont essayé de combler le manque qui existe dans les centres d'hébergement et garantir tous les moyens nécessaires pour un bon accueil de la communauté algérienne résidant à l'étranger dans les ports et les aéroports ».

Une conférence sous le thème « La place du tourisme algérien dans le web », pour commercialiser et promouvoir le produit et sensibiliser les citoyens quant à la nécessité de passer les vacances dans leur pays ainsi que pour attirer les touristes de l'étranger, a été présentée. **R. E.**

RÉALISATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DU PARC DES GRANDS VENTS

Une enveloppe financière de 200 millions dollars

Les coûts de réalisation et d'aménagement de la première tranche du Parc des Grands Vents d'Alger s'élèvent à 200 millions de dollars, a affirmé samedi à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounes.

« La première tranche du Parc des Grands Vents s'étend sur 450 hectares, la superficie globale étant estimée à 1.070 hectares », a indiqué Benyounes à la presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de la première tranche du Parc.

Cette première tranche comprend une variété de jardins illustrant la richesse

botanique de l'Algérie, de la Chine, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne en sus d'un lac, a précisé le ministre ajoutant que « le Parc sera aménagé dans sa totalité dans les six mois à venir ».

S'exprimant sur le retard accusé dans la réalisation de ce projet, Benyounes a soulevé « la question du foncier, réglée récemment de manière définitive à travers l'indemnisation des propriétaires des terres avoisinantes et le relogement de certains citoyens ». Il a, par ailleurs, précisé que « le lancement du projet de réalisation d'infrastructures publiques au sein du Parc se fera dans les semaines à venir et sera confié à

un groupe émirati en coordination avec la partie algérienne ». Benyounes a, d'autre part, souligné la nécessité de protéger l'environnement dans le cadre du développement durable rappelant que le Parc a été doté de panneaux photovoltaïques outre la réalisation de trois parkings d'une capacité de 1.500 places.

Le volet sécuritaire n'est pas en reste puisque le parc a été doté de mécanismes sécuritaires en coordination avec les services de la sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile. **R. E.**

MESSAITFA REPRÉSENTE L'ALGÉRIE AU 13E FORUM DE DOHA

Développement de l'ordre mondial et son impact sur le monde arabe

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la prospective et des statistiques, Bachir Messaitfa, se trouve depuis hier au Qatar pour représenter l'Algérie au 13e forum prévu du 20 au 22 mai courant, a-t-on appris samedi auprès du ministère.

Le forum examinera les développements de l'ordre mondial et son impact sur le monde arabe, les défis que rencontrent les nouvelles démocraties au Moyen Orient et l'état du développement à l'ombre de la crise économique, selon un communiqué du ministère.

Les perspectives de la coopération internationale, les opportunités de développement de la « diplomatie numérique », la question des droits de l'homme et la situation de la femme dans le monde et dans les pays arabes seront notamment abordées. M. Messaitfa présentera, en compagnie de la représentante du ministère de la famille, de la solidarité et de la condition féminine, la vision de l'Algérie et sa position constante vis-à-vis des questions internationales notamment celles en rapport avec les équilibres économiques et commerciaux. Des chefs d'Etat et de gouvernement et d'éminents experts dans différents domaines participeront à ce forum, selon la même source. **R. E.**

CONSTANTINE

Ouverture d'une salle de soins de proximité à El-Hambli

Les habitants de la localité d'El-Hambli, un petit hameau à vocation agropastorale relevant de la commune de Benbadis (Constantine), viennent de bénéficier d'une salle de soins de proximité dotée de deux logements d'astreinte réservés au personnel médical.

Les 300 familles résidant dans ce petit ménil enclavé, où de nombreuses habitations sont construites en "toub" et revêtues de toits de chaume, semblaient particulièrement satisfaites de ce nouvel acquis, inauguré en présence des autorités de la wilaya, qui leur épargne des déplacements jusqu'à Benbadis voire à El-Khroub pour vacciner leurs enfants, se faire ausculter ou soigner.

Cette salle de soins de proximité, construite sur un terrain de plus de 1.100 m² dont 228 m² de superficie bâtie, pour une enveloppe de plus de 20 millions de dinars, vient "en renfort à la seconde salle se trouvant au-lieu dit Sidi-Amor, situé dans la même commune", a précisé Salim Ouchtati, responsable des services techniques de l'assemblée populaire communale de Benbadis.

BAYADH, ACQUISITION DE MARCHÉS PUBLICS

40 petites et moyennes entreprises de jeunes retenues

Quarante entreprises de jeunes, créées par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) dans la wilaya d'El-Bayadh, vont bénéficier de projets de développement, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya.

Cette opération entre dans le cadre de l'application de la loi des marchés publics qui prévoit l'octroi de 20% des projets au profit des jeunes promoteurs, a signalé le wali, Mohamed Laid Khelfi, en marge de sa visite de travail dans la daïra de Bougtob.

Le premier responsable de la wilaya a indiqué que les services de la wilaya ont adressé une correspondance administrative, accompagnée d'une liste de 40 PME de jeunes créées dans le cadre de l'Ansej, aux Directions du logement et des équipements publics, de l'urbanisme et la construction, de l'Office de gestion et de promotion immobilières, ainsi que d'autres Directions, afin de les faire bénéficier de projets.

Cette initiative s'insère dans le sillage des mécanismes préconisés par l'Etat afin d'encourager les petites entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, dans le but d'assurer un plan de charge et dégager ainsi des emplois au profit des jeunes, selon le même responsable.

Les jeunes entrepreneurs ont, lors d'une rencontre du wali avec les représentants du mouvement associatif et de la société civile, exprimé leur "satisfaction" après l'annonce de cette mesure.

APS

AÏN-TEMOUCHENT, CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES

Une production de 2 millions de quintaux escomptée

Une production de 1,839 million de quintaux de céréales a été réalisée la saison écoulée dans la wilaya, qui compte une superficie agricole utile de 180.000 ha, dont 130.000 ha réservés à la céréaliculture.

PAR BOUZIANE MEHDI

La campagne moissons-battages 2012-2013, ayant fait l'objet d'intenses préparatifs au niveau de la wilaya de Aïn Temouchent, table sur des prévisions de production de 1.957.000 quintaux de céréales, a indiqué à la direction des services agricoles (DSA).

Cette campagne, devant débiter vers la fin du mois en cours, s'annonce sous de bons auspices. Elle devra dépasser, au vu de plusieurs facteurs, le contrat de performance, passé avec le ministère de tutelle, prévoyant une production de 1.451.000 quintaux.

Le premier facteur ayant contribué à cette performance a été la bonne pluviométrie enregistrée tout au long de cette saison, particulièrement, entre les mois de septembre et avril, a-t-on signalé. Celle-ci a dépassé les 375 mm, soit entre 63 et 65 mm de plus que la précédente saison, ce qui constitue une très bonne annonce pour la production de céréales durant cette campagne, a-t-on estimé à la DSA.

Les céréaliers ont, par ailleurs, utilisé des semences traitées et certifiées par les deux coopératives de céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, implantées, respectivement, au chef lieu de wilaya et à Hammam Bouhadjar. D'où l'attente d'une très bonne production, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, a-t-on estimé. Ces fellahs ont utilisé, également, des quantités appréciables d'engrais, parallèlement à la lutte contre les mauvaises herbes, une opération qui a touché plus de 4.500 ha, cette année.

Au niveau de la DSA, on rappelle qu'une superficie de 105.530 hectares a été emblavée alors que le contrat de performance ne prévoyait que 100.000 hectares.

Une production de 1,839 million de quintaux de céréales a été réalisée,



la saison écoulée dans la wilaya, qui compte une superficie agricole utile de 180.000 ha, dont 130.000 ha réservés à la céréaliculture.

Cinq multiplicateurs de céréales de la wilaya ont intégré, en 2012, "le club des cinquante quintaux à l'hectare" créé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Madr), rappelle-t-on de même source.

Avec le renversement des tendances culturelles, opéré ces dernières années en matière de céréales, une action initiée par la tutelle, durant la campagne agricole 2008/2009, les fellahs de la wilaya privilégient les blés au lieu et place des orges. Ce changement s'est opéré, a-t-on encore expliqué, à la faveur des encouragements soutenus par le ministère, notamment, le relèvement des prix à la production des blés (4.500 dinars le quintal de blé dur et 3.500 dinars pour le tendre). Le quintal d'orge étant fixé à 2.500 dinars. Des prix qui sont toujours d'actualité rapporte l'APS.

Outre l'installation du comité de wilaya qui assure l'encadrement et le suivi de la campagne, les deux coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) de Aïn Temouchent et de Hammam Bouhadjar ont porté leurs capacités de stockage à 782.500 quintaux répartis entre 11 points de collecte.

Le comité de wilaya a procédé, également, à la réservation d'un parc roulant de 550 moissonneuses-batteuses, dont 52 relèvent des deux CCLS de la wilaya.

D'autre part, les représentations de la caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) ont lancé, dernièrement, des actions visant l'assurance par les fellahs des moissonneuses-batteuses et autres tracteurs et équipement spécifiques à la campagne moissons-battages.

Notons enfin, que les paiements des céréaliers s'effectueront dans un délai ne dépassant pas les 72 heures au niveau des guichets uniques ouvertes au niveau des CCLS.

B. M.

BOUIRA, RÉALISATION DU NOUVEAU SIÈGE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Pose de la première pierre

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a procédé, jeudi à Bouira, à la pose de la première pierre pour la réalisation du nouveau siège du Tribunal administratif de la wilaya. Le ministre a ainsi donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de ce projet qui devraient être achevés dans un délai de 20 mois environ pour un montant global de 400 millions de dinars, selon les précisions fournies sur place au premier responsable du secteur de la justice. A cette occasion, M. Charfi a instruit les responsables en charge du projet d'accélérer les travaux pour réaliser cette importante infrastructure dans les normes et délais contractuels.

Ce projet est scindé en cinq lots et l'infra-

structure sera érigée sur une superficie de 4.000 m², selon sa fiche technique.

Auparavant, le ministre avait visité l'ancien siège du Tribunal administratif où il s'est enquis de l'état de ses différents services.

Il a saisi cette occasion pour appeler les employés et responsables du secteur "à travailler avec rigueur et une conscience collective afin de préserver la crédibilité des institutions du secteur de la justice", insistant également sur la nécessité de consentir davantage d'efforts pour moderniser et développer le secteur de façon à répondre aux préoccupations des citoyens. M. Charfi a, en outre, appelé les responsables de la wilaya et ceux du Tribunal administratif à travailler en parfaite coordi-

nation et coopération pour pouvoir résoudre les différents litiges administratifs et pour protéger les biens de l'Etat ainsi que pour garantir les droits des justiciables.

"Il faut qu'il y ait une parfaite coordination entre vous pour pouvoir protéger les droits des justiciables et aussi protéger les biens de l'Etat", a-t-il indiqué.

Le ministre avait inauguré, auparavant, le nouveau siège du tribunal de Lakhdaria, où il a inspecté les différents services de l'infrastructure, avant de présider ensuite la cérémonie de sortie de promotions d'officiers et d'agents de rééducation à l'Ecole d'administration pénitentiaire de Sour El-Ghozlane.

APS

RELIZANE, DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Des résultats encourageants

Il est à rappeler que la direction du secteur opère périodiquement des opérations d'ensemencement au niveau des barrages de la wilaya. La dernière opération a eu lieu en 2012 et a permis d'ensemencer plus de 800.000 alevins.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'aquaculture, pratiquée dans la wilaya de Relizane, a réalisé depuis 2002 des résultats encourageants, permettant l'extension de cette activité au niveau des barrages et plans d'eau.

Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Benazouz Mohammed Lakhdar, a souligné que la production issue de la pêche continentale est en nette progression ces dernières années, incitant les jeunes de la région à pratiquer cette activité dans les domaines de la production, de la pêche et de la commercialisation.

Trois barrages de la wilaya, Gargar, Merdja Sidi Abed à Oued Rhiou (à l'extrême-est de la wilaya) et Sidi M'hamed Benaouda, à l'ouest de la wilaya, sont utilisés pour la pêche continentale, rapporte l'APS.

En plus des barrages, un investisseur de la région de oued Djemaa a lancé, depuis deux ans, une ferme aquacole d'élevage du poisson, le tilapia du Nil, sur une superficie de 2 hectares.

Cette ferme, entrée l'année dernière en phase d'exploitation effective, compte 26 bassins. Cette infrastructure enregistre un déficit en alimentation pour poissons, chose qui ne lui a pas permis d'atteindre sa capacité théorique de 100 tonnes/an, selon le promoteur qui a signalé que la produc-



tion s'est limitée à 20 tonnes/an de poissons seulement.

D'autre part, près de cent fellahs de la wilaya exercent l'activité aquacole au niveau des plans et bassins d'eau. Leurs produits sont vendus localement.

L'eau, utilisée dans ce créneau, riche en matières organiques, est utilisée comme engrais en agriculture.

L'utilisation des eaux dans la fertilisation des terres agricoles a donné un rendement supérieur selon le promoteur de la ferme de la commune de Hamri qui l'utilise dans l'irrigation des oliveraies.

Ce promoteur a constaté une différence de rendement dans les champs irrigués en eaux fertilisées par rapport aux terres irriguées en eau ordinaire.

Il est à rappeler que la direction du secteur opère périodiquement des opérations d'ensemencement au niveau des barrages de

la wilaya. La dernière opération a eu lieu en 2012 et permis d'ensemencer plus de 800.000 alevins.

Ces opérations ont permis d'augmenter la production du tilapia, espèce qui s'adapte avec le climat de la région. En 2012, une production de 594 tonnes a été enregistrée soit une hausse de 22% par rapport à 2011. Des jeunes de la région sont formés aux activités liées à l'aquaculture.

Une deuxième promotion, de marins qualifiés composée de 26 jeunes a été formée en 2012 au niveau de l'institut technologique de la pêche et d'aquaculture d'Oran.

Aujourd'hui, ces jeunes pratiquent la pêche continentale, en bénéficiant des mesures des dispositifs d'emploi de jeunes pour créer leurs micro-entreprises.

B. M.

CHLEF, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE 176 familles relogées

Trois cent dix logements sociaux ont été attribués, lundi dernier, dans les communes d'Ouled Farès et El-Karimia, dans la wilaya de Chlef où 176 familles de la cité des Frères-Abad ont été relogées également dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RPH).

Lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mahmoud Djemai, il a été procédé à la cité des Frères-Abad à la remise symbolique des clefs à 176 familles qui occupaient précédemment des habitations précaires

dans la périphérie sud de la ville de Chlef. Cette opération, suivie par la démolition des anciennes habitations, se poursuivra mardi par le relogement de 139 autres familles des cités Hay Nasr, Dragados et Chega Benhateb dans des logements réalisés également dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire.

Au total, 315 familles bénéficieront de logements neufs à la faveur de cette opération visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Dans le même contexte, 270 familles de la commune d'Ouled Farès et 40 de celle d'El-Karimia ont bénéficié, lors de cette même occasion, de logements sociaux.

Depuis le début de l'année, pas moins de 2500 logements ont été attribués dans la wilaya de Chlef où il est prévu, selon le premier responsable de la wilaya, d'atteindre le nombre de 5.000 unités d'ici à la fin de l'année 2013.

APS

TIPASA, RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

800 millions DA pour son extension

Une enveloppe de 800 millions de dinars a été destinée par la direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa pour le financement d'un projet d'extension du réseau d'assainissement, a-t-on appris auprès de cette structure. A travers l'exécution de ce projet, la direction des ressources en eau se fixe pour objectif, tel qu'explicité dans son rapport d'activités, d'"éradiquer définitivement, à fin 2014, le problème du déversement des eaux usées en pleine nature et, partant, lutter contre les

maladies à transmission hydrique".

Ce projet, mis récemment en chantier, prévoit, entre autres travaux, l'extension des réseaux d'assainissement desservant les agglomérations urbaines, par leur raccordement aux deux stations de traitement et d'épuration (Step) implantées à Bou Ismail et Koléa.

Une enveloppe de 450 millions DA a été affectée pour cette opération, portant sur la pose de 20.000 mètres linéaires de canalisations et la réalisation de deux stations de

transfert à Koléa et Douaouda, dans la partie est de la wilaya.

Pour ce qui est de l'assainissement du centre de la wilaya, il a été dégagé une enveloppe de 350 millions DA pour le raccordement des réseaux d'assainissement des centres urbains aux stations de traitement et d'épuration de Hadjout et de Tipasa, en plus de la réalisation d'une station de transfert à Meurad.

APS

MASCARA

50 logements destinés aux enseignants universitaires

Un groupe de 50 logements destiné aux enseignants universitaires de Mascara a été livré au début de cette semaine en attendant la réception de 130 autres dont les travaux ont atteint un taux de réalisation de 60%, a-t-on appris des services de la wilaya.

Les logements livrés situés à proximité du nouveau pôle universitaire à Hai Sidi Saïd, seront inaccessibles et distribués aux bénéficiaires selon des critères arrêtés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le responsable de la section syndicale des enseignants de l'université de Mascara (UGTA) a indiqué qu'un comité, composé de représentants de professeurs et de l'administration, a été dernièrement installé pour élaborer la liste de bénéficiaires de 50 logements prêts à être distribués.

Cette liste sera adressée aux services de la wilaya pour les opérations de contrôle habituelles avant que les noms des bénéficiaires ne soient connus.

MÉDÉA, HABITAT RURAL

La formule relancée

La formule de l'habitat rural groupé, qui a connu un début difficile dans la wilaya de Médéa, en raison de contraintes liées essentiellement au foncier, est relancée à nouveau, à la faveur de la création de lotissements réservés à l'implantation de ce type de logements, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya.

Il est fait état, dans ce contexte, du recensement par les services techniques de la direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC) d'une trentaine de sites, répartis sur seize communes rurales, destinés à recevoir les quotas de logements ruraux qui seront affectés à ces communes. Ces sites, relevant du domaine privé de l'Etat, vont abriter les nouveaux lotissements ruraux projetés à travers ces communes, dans le cadre de la relance de cette formule, a-t-on indiqué de même source. Les assiettes foncières orientées vers cette formule devraient permettre de recevoir plus de 1.000 logements ruraux, a-t-on ajouté.

Deux lotissements ruraux, situés au village Masconi, dans la commune de Benchicao (20 km à l'est de Médéa), font déjà l'objet de travaux de viabilisation, alors qu'un troisième site, localisé à Tadinarte, dans la commune de Tamesguida, est programmé pour les prochains jours.

Des procédures relatives, notamment, au financement des travaux à engager sont en cours de finalisation au niveau de la DUC pour ce qui concerne les autres lotissements ruraux, a-t-on fait observer, précisant que l'Agence de régulation foncière sera mise à contribution, ainsi que d'autres opérateurs publics pour la concrétisation de cette formule.

APS

NIGERIA

Couvre-feu
à Maiduguri, fief
de Boko Haram

"En vue de mener des opérations spéciales suite aux récentes attaques de Boko Haram, uncouvre-feu est imposé 24h/24 à Maiduguri", a annoncé l'armée dans un communiqué, citant 12 quartiers considérés comme des fiefs de l'organisation islamiste.

Le Nigeria mène depuis mercredi une offensive majeure contre le groupe islamiste, déployant plusieurs milliers de soldats dans les États de Borno, Yobe et Adamawa, dans le Nord-Est, où l'état d'urgence a été décrété pour reconquérir des zones passées sous contrôle des insurgés. Le général Chris Olukolade, porte-parole des armées, a annoncé samedi dans un communiqué la mort de "10 terroristes présumés" dans un quartier de Maiduguri et l'arrestation de 65 autres qui tentaient d'infiltrer la ville. Des habitants de Marte, un des districts contrôlés par Boko Haram, dans le nord de l'Etat de Borno, ont fui samedi en direction de la frontière camerounaise, effrayés par les bruits d'explosions. Le réseau de téléphonie mobile ne fonctionne pratiquement plus dans tout l'Etat de Borno, épicentre de l'insurrection islamiste, depuis l'instauration de l'état d'urgence. Cette région a des frontières extrêmement poreuses, et les groupes criminels ainsi que les armes y circulent librement depuis des années. Les postes frontières jusqu'ici inoccupés "ont tous été pris en charge par des agents de la sécurité pour éviter la fuite ou l'infiltration d'insurgés", a déclaré l'armée dans un communiqué. L'armée nigérienne a été accusée de violations des droits de l'Homme pendant les campagnes de répression menées contre Boko Haram. L'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces de l'ordre nigériennes ont fait environ 3.600 morts depuis 2009.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Sur la liste
des territoires à
décoloniser

L'Assemblée générale de l'Onu a adopté, vendredi, sans vote une résolution affirmant "le droit inaliénable de la population de la Polynésie française à l'autodétermination et à l'indépendance", et en appelant le gouvernement français à faciliter la mise en place d'un "processus équitable et effectif d'autodétermination".

Pour l'Onu, la Polynésie française reste en conséquence un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, ce qui l'inscrit à l'ordre du jour du Comité des 24, le comité spécial chargé de la décolonisation. Par cette résolution, présentée par trois Etats du Pacifique, les Iles Salomon, Nauru et Tuvalu, le gouvernement français, en sa qualité de puissance administrante, est "invité à faciliter la mise en place d'un processus équitable et effectif d'autodétermination".

Le Comité de décolonisation de l'Onu est, pour sa part, chargé d'examiner la question de la Polynésie française à sa prochaine session, qui se tiendra en juin 2013.

Les territoires non autonomes sont définis par l'Onu comme "des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes".

En 1946, plusieurs Etats membres des Nations unies avaient identifié des territoires non autonomes tombant sous leur administration et les avaient placés sur une liste de l'Onu. Au fil des années et à la suite des mouvements de décolonisation, la plupart de ces territoires fut retirée de la liste. Cette liste comprend, aujourd'hui, seize territoires non autonomes, dont le Sahara occidental, Guam, les Bermudes, Gibraltar, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

En février dernier, Ban Ki-moon, avait déclaré que "plus que jamais, la communauté internationale est convaincue que le colonialisme n'a pas sa place dans le monde moderne", rappelant que la communauté internationale est entrée dans la troisième année de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

APS

TUNISIE, CONGRÈS DES SALAFISTES À KAIROUAN

La Tunisie retient son souffle

Le ministère de l'Intérieur tunisien a annoncé interdire le rassemblement en raison «de la menace qu'il représente pour la sécurité et l'ordre public». Il a de plus affirmé qu'«aucune négociation n'est en cours» avec Ansar Ashariaa.

Face au risque de confrontation avec des militants salafistes jihadistes qui comptent maintenir leur congrès à Kairouan dimanche en dépit de son interdiction, les forces de l'ordre ont été déployées sur tous les endroits stratégiques, particulièrement sur la route de Kairouan. Les agents opéraient des inspections en particulier des transports en commun. Des hélicoptères patrouillaient par ailleurs au-dessus de Kairouan et des barrages de policiers ont été installés à l'entrée de la ville pour fouiller des véhicules. Sur la place faisant face à la mosquée de Kairouan, lieu du rassemblement annoncé, des unités spéciales ont été déployées.

«Nous avons pris toutes les dispositions pour que le meeting n'ait pas lieu. S'ils adoptent la logique du défi, je suis prêt à mourir pour ne pas leur permettre d'imposer leur loi», a déclaré, à l'AFP, un officier de police de Kairouan ne souhaitant pas être identifié.

A Tunis, les forces de sécurité étaient aussi visibles en nombre, fourgons policiers et camions militaires patrouillant jusque dans les quartiers considérés comme des bastions d'Ansar Ashariaa. Cette dernière est celle qui a décidé de défier les autorités en maintenant son congrès et en appelant ses militants à venir à Kairouan. Le ministère de l'Intérieur a



annoncé interdire le rassemblement en raison «de la menace qu'il représente pour la sécurité et l'ordre public». Il a en outre souligné à l'antenne de la radio *Mosaïque-FM* qu'«aucune négociation n'est en cours» avec le mouvement salafiste.

Les ambassades occidentales ont, pour leur part, demandé à leurs ressortissants de ne pas se rendre à Kairouan ce week-end. Les politiques et les médias ont salué la fermeté du pouvoir. La Presse note que le maintien du congrès est «une provocation qui sonne comme un appel à la révolte de tous les extrémistes et fauteurs de troubles». Le parti islamiste radical, Hizb ut Tahrir, tout en déplorant l'interdiction du rassemblement a néanmoins appelé Ansar Ashariaa à s'y soumettre.

Le bras de fer entre le gouvernement et les groupuscules salafistes, longtemps tolérés par le parti au pouvoir Ennahda, s'est accentué après que les autorités ont reconnu la présence de combattants d'Al-Qaïda en Tunisie. Les forces tunisiennes pourchassent depuis fin avril deux groupes armés retranchés dans l'ouest du pays, près de l'Algérie. Seize soldats et gendarmes ont été blessés par des mines artisanales lors de cette traque.

La Tunisie a vu, depuis la révolution, se multiplier les violences orchestrées par la mouvance salafiste. Le pays est aussi déstabilisé par une profonde crise politique et la multiplication des conflits sociaux.

Agences

EGYPTE, APRÈS L'ENLÈVEMENT DE 7 ÉLÉMENTS DES FORCES DE L'ORDRE PAR DES JIHADISTES

Fermeture du terminal de Rafah
par des policiers

Le terminal de voyageurs de Rafah est toujours fermé côté égyptien à cause de la colère des policiers. Une colère due à l'enlèvement, jeudi 16 mai, de sept policiers et soldats par des jihadistes dans le Sinaï, près de la frontière avec Gaza. Des centaines de Palestiniens sont bloqués à la frontière. Ce samedi 18 mai, cette fermeture a été critiquée par un haut responsable du Hamas, à Gaza. Fils de fer barbelé, chaînes et cadenas bloquent les accès du terminal de Rafah. Les policiers égyptiens ont déclaré qu'ils n'ouvriront la fron-

tière que quand leurs camarades auront été libérés et que le ministère de l'Intérieur aura pris les mesures nécessaires pour imposer la loi et l'ordre dans la région.

D'autres policiers ont, pour les mêmes raisons, fermé les accès de l'aéroport et surtout du port d'El-Arich, la capitale du Nord-Sinaï. C'est par ce port que transite une bonne partie de l'aide qatarienne destinée à Gaza.

Les policiers égyptiens sont convaincus que les jihadistes du Sinaï sont liés à des groupuscules extrémistes musulmans de

Gaza. L'enlèvement des policiers et surtout des militaires embarrasse le président frère musulman Mohamed Morsi, qui a engagé des négociations avec les ravisseurs. Des négociations qui n'ont pas permis de libérer les otages et qui ont eu le don de mettre l'armée en colère. Une armée qui, depuis l'attaque en août qui a coûté la vie à 16 soldats, veut en découdre avec les jihadistes du Sinaï mais n'a pas reçu de feu vert présidentiel.

ARABIE SAOUDITE

Le ministère de l'Intérieur ciblé par des hackers

Après le coronavirus, l'Arabie saoudite est une nouvelle fois victime d'un virus, mais cette fois-ci un virus informatique. Dans un communiqué, le porte-parole du ministère saoudien de l'Intérieur a annoncé que le site du ministère a été la cible d'une cyber-attaque. Des sollicitations émanant de centaines d'adresses IP, en provenance de pays

étrangers, ont fortement perturbé le réseau. Le site du ministère de l'Intérieur a dû être mis hors service plus d'une heure mercredi 15 mai. Une enquête a été immédiatement ouverte pour déterminer l'origine de ces attaques. Déjà en août 2012, un groupe de hackers baptisé L'épée tranchante de la justice avait semé la panique au sein de Saudi Aramco, la plus grande

société pétrolière au monde. Ces pirates s'étaient introduits dans 30.000 ordinateurs afin d'interrompre le pompage du brut, sans succès. Ils reprochaient à Aramco d'être le principal bailleur de fonds du régime saoudien coupable, selon eux, de crimes et d'atrocités en série au Yémen, entre autres. Les autorités saoudiennes, à l'époque, avaient accusé l'Iran.

L'Algérie et la transition énergétique mondiale

L'Algérie risque de connaître de gros soucis concernant son gaz surtout à compter de 2020 comme nous l'avons annoncé il y a 5 années dans plusieurs contributions avec des pressions à la baisse des prix.

Page 12



ECONOMIE MONDIALE

Le marché des matières premières en dents de scie

Le marché des matières premières a connu ces deux dernières semaines des fluctuations en dents de scie, ballotté au gré de signaux contrastés sur la santé de l'économie mondiale et miné par le renforcement du dollar, monté ce vendredi à un sommet depuis six semaines face à l'euro.

Page 14



MIDI LIBRE N° 1878 | Lundi 20 mai 2013

L'Algérie et la transition énergétique mondiale

L'Algérie risque de connaître de gros soucis concernant son gaz, surtout à compter de 2020, comme nous l'avions annoncé il y a 5 années dans plusieurs contributions avec des pressions à la baisse des prix.



Quand donc le gouvernement algérien débutera-t-il l'urgence transition énergétique ? Avec le recours massif à la fracturation hydraulique, "Les Etats-Unis pourraient devenir le 1er producteur mondial de pétrole ainsi que de gaz à la fin de la décennie", selon le directeur adjoint de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Américain Richard. "L'Amérique du Nord a avec cette révolution soudainement 100 années d'approvisionnement en gaz "à chaud" et le monde en a 250. Ce boom redessine la carte géopolitique du monde", constatait Marvin Odum, un dirigeant de Shell, lors d'une récente conférence du cabinet spécialisé Platts. Depuis 2007, la technologie de la fracturation hydraulique, combinée à celle du forage à l'horizontal, a permis d'exploiter les immenses ressources en hydrocarbures des gisements de schiste aux Etats-Unis et au Canada, en précisant qu'il faille maîtriser impérativement la technologie pour éviter la contamination des nappes phréatiques et un million de mètres cubes d'eau douce pour environ 1 milliard de mètres cubes gazeux, posant problème pour les pays

semi-arides. Cet essor a fait chuter les cours du gaz naturel sur le marché américain, désormais inférieurs à 3/5 dollars par million de BTU contre 10 dollars en Europe et plus de 15 en Asie, où la catastrophe de Fukushima a fait bondir la demande japonaise en gaz. Pour l'instant, la Commission fédérale de régulation de l'énergie (FERC) n'a autorisé la construction que d'un seul terminal de liquéfaction et d'exportation de gaz naturel. Il s'agit du terminal de Sabine Pass, en Louisiane (Sud-est), dont la mise en production est attendue dans deux ou trois ans. Selon M. Appert, les projets américains d'exportation de GNL correspondent à la production mondiale actuelle de gaz liquéfié, avec 300 milliards de mètres cubes. Mais selon lui, "c'est de l'ordre de 30 à 100 milliards" qui devraient se concrétiser d'ici 2020.

De plus, il existe une autre information dont personne ne parle. La Chine a créé une centrale à charbon zéro émission de CO2 et compte développer sa filière charbon. Les gaz de houille vont, eux aussi, être développés et se propose de développer à grande échelle, horizon 2017/2020, la produc-

tion de gaz de schiste également pour l'Inde. Donc, des enjeux stratégiques pour l'Algérie dont les recettes pétrole/gaz en provenance des USA représentent 30% de ses recettes et qui, de surcroît, connaît une très forte concurrence internationale et également du fait du bas prix une très forte consommation de la demande interne. La crise mondiale aidant, il y a également des probabilités avec l'explosion du chômage partout dans le monde que le prix du gaz baisse, la Chine et l'Inde étant fortement connectés à l'économie mondiale. Il y a lieu pourtant de nuancer en cas de reprise forte de la croissance de l'économie mondiale notamment des pays émergents. Selon l'AIE, d'ici à 2035, la demande mondiale de gaz devrait bondir de 50% et celle de pétrole de 10%, tirée par le développement des transports dans les pays émergents, ce qui pourrait soutenir les prix. Sous réserve qu'ils n'utilisent pas d'autres énergies alternatives ou qu'ils développent leur propre énergie interne grâce à de nouveaux procédés technologiques. Et là on revient à la ressource pérenne qui est la ressource humaine, les

ressources naturelles, étant un moyen n'ayant jamais été à l'origine de la richesse des nations. Si l'on a généralisé les hydrocarbures ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de charbon (réserves estimées à 200 ans) mais du fait des nouvelles technologies qui ont permis d'abaisser le prix. A l'avenir, grâce au génie humain, il est possible par d'autres procédés technologiques, afin d'éviter la détérioration de l'environnement, de substituer d'autres sources d'énergie aux hydrocarbures, sous réserve d'une production à grande échelle afin d'abaisser les coûts. Au-delà d'un certain prix, la substitution se réalisera forcément. L'énergie étant au cœur de la sécurité de tout pays, la transition énergétique en Algérie doit s'effectuer rapidement car l'épuisement est pour bientôt. 2030, c'est demain.

Professeur Abderrahmane Mebtoul (Algérie) et Gilles Bonafi, expert financier (France)

SURFACE AGRICOLE IRRIGUÉE EN ALGÉRIE

Une superficie de 1,6 million hectares à moyen terme

La superficie agricole irriguée en Algérie est passée de 350.000 hectares en 1999 à 1 million d'ha en 2012 avec l'objectif d'atteindre 1,6 million ha à moyen terme, a indiqué samedi le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors d'une cérémonie de célébration du 8e anniversaire de la création de l'Office national d'irrigation et du drainage (ONID). "L'effort de mobilisation de l'eau permet d'irriguer actuellement en moyenne 1.000.000 ha par an (soit 12% de la Surface agricole utile) contre 350.000 ha en 1999", a dit le ministre lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part Rachid Benaïssa et Mahmoud Khoudri, respectivement ministres de l'Agriculture et du Développement rural et des Relations avec le Parlement. M. Necib a souligné que 65% des capacités hydrauliques du pays sont destinées à l'agriculture et que "compte tenu des projections d'équipement, notre pays pourrait atteindre à moyen terme un objectif 1,6 million ha, soit plus de 72% des potentialités des sols irrigables". Selon le ministre, les ressources en eau du pays "dépendent du climat qui est aride à semi-aride", donc "peu abondantes et correspondent globalement à 10,2 milliards de m3 pour les eaux de surface et 7 milliards de m3 d'eaux souterraines, dont 5,2 milliards de m3 dans le sud (ressources en eau non renouvelables)". Pour le ministre, l'Algérie se situe "dans la catégorie des pays pauvres en ressources hydriques au regard du seuil de rareté fixé par la Banque mondiale à 1.000 m3/habitant/an".

La capacité des 70 barrages passera à 9 milliards de m3 à fin 2014

Il ajoute que la capacité totale des 70 barrages en exploitation est de plus de 7 milliards de m3 et que l'Algérie disposera d'ici fin 2014, d'un parc composé de 84 barrages faisant passer la capacité de mobilisation à 9 milliards de m3. S'agissant des retenues collinaires, il est enregistré l'exploitation de 463 ouvrages d'une capacité totale de 56 millions de m3 permettant d'irriguer 12.000 ha. Le programme en cours porte sur 74 retenues collinaires permettant de mobiliser 16 millions de m3 et d'irriguer 3.100 ha, précise le ministre. De son côté, Rachid Benaïssa a précisé que l'Etat soutient à hauteur de 40% l'utilisation des équipements d'irrigation "en plus des autres subventions" dans le secteur de l'agriculture. Le directeur général de l'Onid, El Hadj Belkateb, a souligné que des programmes de formation ont été dispensés dans des spécialités précises afin de maîtriser les nouvelles techniques en matière d'irrigation dont celle l'utilisation de la géothermie et de l'eau recyclée dans l'agriculture.

L'Onid a fait état de l'hésitation des agriculteurs à investir dans les équipements hydrauliques et électriques pour utiliser des nouvelles techniques d'irrigation, outre leur scepticisme sur la capacité de l'Office à fournir l'eau de manière continue. Lorsque les agriculteurs sollicitent les services de l'Onid, il y a aussi le problème de recouvrement des factures d'électricité qui est posé. L'Office compte sur l'accompagnement des agriculteurs et l'écoute des clients pour vaincre ces difficultés. Mohamed Boudjella, représentant de l'association d'irrigation de Mitidja-Ouest, soulève, quant à lui, "le manque d'expérience" des agriculteurs, ajoutant que "la prise en charge par l'Office de leurs préoccupations est devenue réelle depuis quelques années".

L'Onid est chargé de l'ensemble de l'activité hydraulique agricole dans les grands périmètres d'irrigation dont 24 sont gérés par ses soins couvrant une superficie de plus de 200.000 hectares dont plus de 162.000 sont irrigables, indique un document de cet organisme. Il a aussi la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat en mettant en exploitation, en 2012, plus de 38.000 ha alors que 48.000 ha sont en voie de livraison. L'Onid est créé le 18 mai 2005, à partir du réaménagement du statut de l'Agence nationale de gestion des périmètres d'irrigation et du drainage et l'intégration des cinq offices des périmètres d'irrigation de la Mitidja, de Habra et Sig, de la vallée du Cheliff, des plaines d'El-Tarf et de l'Oued Righ.

R. E.

Nette amélioration de la confiance des chefs d'entreprise

Une enquête du Forum des chefs d'entreprise (FCE) révèle l'amélioration de l'indice de confiance des chefs d'entreprise en Algérie au mois d'avril dernier de 7 points pour atteindre 11 points par rapport au mois précédent, enregistrant ainsi son 3e pic en 5 ans.

Il s'agit du troisième pic enregistré durant ces 5 dernières années, après les précédents records d'avril 2008 avec une valeur de +27 points et de celui de février 2012 avec +12 points, selon la même enquête. Le baromètre de confiance des chefs d'entreprises, calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, précise le FCE. La tendance haussière qui se précise depuis octobre 2012 traduit une perception "très favorable" des chefs d'entreprises quant à l'amélioration de leur environnement économique en raison notamment des mesures prises ces derniers mois par les pouvoirs publics en faveur de l'entreprise. Par ailleurs, les tendances observées au niveau des trois composants de l'indice de confiance global, témoignent d'une légère hausse de la production de l'entreprise avec un indice qui passe de +23 en mars à +26 en avril. Il en ressort, une forte diminution des stocks sous l'effet de la vente des produits fabriqués, dont l'indice correspondant est en progression de 19 points et une stabilisation du niveau des commandes des clients, avec un indice stable.

S'agissant de l'évolution par secteurs, à l'exception de celui des Services dont l'indicateur est resté au même niveau (+15) ces deux derniers mois, le dynamisme de l'activité a bénéficié d'une part aux industries dont les indices redeviennent positifs. Cette tendance s'applique essentiellement pour les industries manufacturières avec un indice de confiance en progression de 18 points en avril (contre -7 en mars), et des industries Agroalimentaires qui affichent 6 points (contre -3). Même tracé, pour le secteur du BTPH dont l'indice de confiance, même s'il était positif en mars (+7), a encore progressé de 12 points en avril avec une valeur de 19 points.

158.000 milliards de dollars, selon la Banque mondiale

Les pays en développement, et principalement ceux d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, abriteront d'ici 2030 la moitié des capitaux mondiaux, soit 158.000 milliards de dollars, contre un tiers actuellement, a indiqué la Banque mondiale.

Dans un rapport de la BM qui étudie l'évolution probable des tendances en matière d'investissement, d'épargne et de mouvement de capitaux sur les vingt prochaines années, les pays en développement, qui ne représentaient qu'un cinquième des investissements mondiaux en 2000, devraient ainsi voir leur part tripler d'ici 2030. Les changements démographiques joueront un grand rôle dans ces mutations structurelles puisque la population mondiale devrait passer de 7 milliards d'habitants en 2010 à 8,5 milliards en 2030 tandis que les pays développés connaissent un vieillissement rapide.

Dans son commentaire, Kaushik Basu, premier vice-président et économiste en chef de la BM, explique que l'expérience de pays aussi divers que la Corée du Sud, l'Indonésie, le Brésil, la Turquie et l'Afrique du Sud montre combien le



rôle de l'investissement est crucial pour la croissance à long terme. Dans moins d'une génération, poursuit-il, l'investissement mondial (investissements directs, épargne et autres flux de capitaux...) sera dominé par les pays en développement, avec la Chine et l'Inde en tête et qui devraient assurer 38% des investissements bruts mondiaux en 2030. Soulignant que ces changements vont modifier le paysage économique mondial, le rapport note que le rattrapage des retards de productivité, l'intégration croissante dans les marchés mondiaux, la poursuite de bonnes politiques macroéconomiques ainsi que les progrès accomplis dans l'éducation et la santé "sont autant de facteurs d'accélération de la croissance qui créent d'énormes opportunités d'investissement, lesquelles entraînent à leur tour une modification de l'équilibre économique mondial en faveur des pays en développement". A cela s'ajoute l'explosion démographique de la jeunesse, qui contribuera aussi à doper l'investissement : la population globale des pays en développement devrait s'accroître de 1,4 milliard d'individus d'ici 2030, sachant que le bénéfice de ce "dividende démographique" n'a pas encore été totalement récolté, en particulier dans les régions relativement plus jeunes que sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, avance la BM.

Les robustes taux d'épargne des pays en développement devraient culminer à 34% du revenu national en 2014 et enregistrer une moyenne annuelle de 32% jusqu'en 2030. Globalement, le monde en développement représentera 62 à 64% de l'épargne mondiale en 2030, soit entre 25.000 et 27.000 milliards de dollars, contre 45% en 2010. Toutefois, comme le souligne Hans Timmer, directeur du Groupe des perspectives de développement à la BM, "malgré de hauts niveaux d'épargne, et pour être en mesure de financer leurs importants besoins d'investissements, les pays en développement devront à l'avenir accroître considérablement leur participation, actuellement limitée, aux marchés financiers internationaux s'ils souhaitent tirer parti des profonds bouleversements en cours". Par ailleurs, les auteurs du rapport estiment que l'épargne continuera néanmoins à être dominée par l'Asie et le Moyen-Orient. Selon

un des scénarios, en 2030, la Chine épargnera nettement plus que les autres pays en développement avec 9.000 milliards en dollars, suivie de loin par l'Inde avec 1.700 milliards, dépassant les niveaux d'épargne du Japon et des Etats-Unis dans les années 2020. A l'horizon 2030, la Chine devrait représenter à elle seule 30% des investissements mondiaux, tandis que le Brésil, l'Inde et la Russie y contribueront ensemble à hauteur de 13%. En volume, les investissements bruts atteindront 15.000 milliards de dollars dans les pays en développement contre 10.000 milliards pour les pays à revenu élevé, sachant que la Chine et l'Inde représenteront près de la moitié des investissements mondiaux dans le secteur manufacturier. Le rapport "met clairement en évidence le rôle croissant des pays en développement dans l'économie mondiale, et c'est incontestablement une avancée significative", indique Maurizio Bussolo, auteur principal du rapport. La BM indique que pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), ces pays disposent d'une importante marge de développement du marché financier, susceptible de soutenir l'investissement mais aussi, en raison du vieillissement de la population, de réduire l'épargne. De ce fait, ajoute-t-elle, les excédents de la balance des opérations courantes pourraient baisser modérément jusqu'en 2030, en fonction du rythme du développement du marché financier. La région Mena "est dans une phase de transition démographique relativement précoce qui se caractérise par une croissance encore rapide de la population générale et de la population active en même temps qu'une augmentation de la part des personnes âgées". En Afrique subsaharienne, le taux d'investissement restera stable en raison d'une solide croissance de la population active. Selon le rapport, c'est la seule région qui n'enregistrera pas de baisse de son taux d'épargne dans l'hypothèse d'un développement modéré des marchés financiers, le vieillissement n'y étant pas un facteur significatif. Dans le scénario d'une croissance plus rapide, les pays africains plus pauvres connaîtront un développement plus marqué des marchés financiers et les investisseurs étrangers seront de plus en plus disposés à financer des investissements dans la région.

R. E.

ECONOMIE MONDIALE

Le marché des matières premières en dents de scie

Le marché des matières premières a connu, ces deux dernières semaines, des fluctuations en dents de scie, ballotté au gré de signaux contrastés sur la santé de l'économie mondiale et miné par le renforcement du dollar, monté ce vendredi à un sommet depuis six semaines face à l'euro.

PAR RIAD EL HADI

Les prix du pétrole ont fini la semaine sur une nette progression dans le sillage d'une vive progression de Wall Street après la publication de statistiques encourageantes aux Etats-Unis dans un marché cependant prudent, toujours hanté par les inquiétudes sur la demande d'or noir, la surabondance de l'offre de brut et le renforcement du dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le premier jour comme contrat de référence, valait 103,92 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres contre 102,42 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juin montait à 95,29 dollars contre 94,25 dollars vendredi précédent. Le prix du cacao et du sucre fléchissaient, toujours minés par une offre importante, l'arabica est retombé, l'abondance des récoltes brésiliennes compensant de fortes pertes dues à la maladie de la rouille en Amérique centrale. Les cours du sucre ont glissé à de nouveaux plus bas depuis

LUTTE CONTRE LA CRISE EN ZONE EURO

La Bundesbank appelle à ne pas relâcher les efforts

Le président de la Bundesbank, la Banque centrale allemande, Jens Weidmann, appelle à ne pas baisser la garde dans la lutte contre la crise en zone euro, dans un entretien au journal Bild am Sonntag dimanche. Selon des extraits de cet entretien, le patron de la Buba rejoint les récentes critiques du patron de Deutsche Bank Jürgen Fitschen contre la politique de taux d'intérêt très faibles menée actuellement par la Banque centrale européenne (BCE). "Je m'inquiète que la bonne évolution des marchés financiers et en particulier les taux bas (...) conduise à lutter avec moins d'efforts contre les origines de la crise", a déclaré M. Weidmann au journal dominical. L'institution monétaire de Francfort (ouest) dispose de trois principaux taux d'intérêt, dont le taux directeur - qu'elle a abaissé la semaine dernière de 0,75% à 0,50%, soit son plus bas niveau historique -, qui détermine le coût du refinancement auprès de la BCE sur les principales opérations de crédit. Dans cet entretien, le patron de la Buba remet une nouvelle fois en question le bien-fondé de la politique de la BCE de rachat d'obligations. "Est-ce une bonne idée que nous devenions chacun réciproquement responsables de nos dettes publiques ?" s'interroge M. Weidmann. "En réalité il s'agit d'avancer sur la voie d'une union monétaire plus solide", ajoute-t-il. Dans cet interview, M. Weidmann appelle également ses concitoyens à se méfier de la situation prévalant en Allemagne, de taux d'intérêts faibles, les enjoignant à la prudence quand ils s'endettent rapporte l'APS. "La période actuelle de taux bas ne doit pas (être perçue) comme un état de fait durable".

R. E.



pendu au Brésil, premier exportateur mondial. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 477,90 dollars vendredi contre 488,30 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 16,94 cents contre 17,58 cents sept jours auparavant.

Pour le CAFE, les prix ont reculé dans un marché toujours miné par une offre pléthorique, sur le Liffe de Londres, la tonne de robuste our livraison en juillet valait 2.042 dollars vendredi, contre 2.039 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 140,50 cents, contre 147,15 cents sept jours auparavant. Pour ce qui est du CACAO, les prix de la fève brune se sont légèrement repliés,

dans un marché refroidi par des statistiques décevantes sur la croissance économique dans la zone euro, qui alimentaient les inquiétudes sur la demande de cacao en Europe, de loin la première région consommatrice dans le monde. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.530 livres sterling vendredi contre 1.536 livres le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE américain, le contrat pour livraison en juillet valait 2.294 dollars la tonne vendredi, contre 2.325 dollars sept jours plus tôt. Concernant le blé, les cours ont pâti de l'avancée rapide de l'ensemencement ces derniers jours tandis que maïs et soja ont progressé toujours soutenus par le faible niveau des stocks dans le pays. Le boisseau de blé à même échéance a terminé à

6,8325 dollars, contre 7,0425 dollars la semaine dernière (-2,98%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le contrat actuellement le plus échangé sur le marché, a fini à 6,5275 dollars, contre 6,3625 dollars à la clôture vendredi dernier (+2,59%). Le contrat sur le boisseau de soja, également pour livraison en juillet, s'est établi à 14,4850 dollars, contre 13,9900 dollars (+3,54%). Le cours de l'or a creusé ses pertes, tombant au plus bas depuis un mois, toujours plombé par le désintérêt persistant des investisseurs spéculatifs et la concurrence des places boursières, sur fond de renforcement du dollar. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.368,75 dollars vendredi contre 1.426,50 dollars le vendredi précédent. L'argent a accéléré son recul dans le sillage de l'or, terminant la semaine à 22,52 dollars l'once contre 23,37 dollars sept jours auparavant. Les prix des métaux au London Metal Exchange (LME) ont pour la plupart reculé cette semaine, dans un marché sous pression après des indicateurs économiques décevants en Europe et des statistiques mitigées aux Etats-Unis, sur fond de renchérissement du dollar. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.330 dollars vendredi contre 7.375 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.857 dollars la tonne, contre 1.870 dollars, le plomb valait 2.008 dollars la tonne, contre 1.996 dollars, l'étain valait 20.940 dollars la tonne, contre 20.849 dollars, le nickel valait 14.830 dollars la tonne, contre 15.415 dollars et le zinc valait 1.841 dollars la tonne, contre 1.865 dollars.

R. E.

RELANCE DES NÉGOCIATIONS À DOHA

Le nouveau patron de l'OMC se dit "pessimiste"



Le prochain directeur général de l'OMC, Roberto Azevedo, n'a pas caché son "pessimisme" quant à la relance du cycle des négociations de Doha, tout en s'engageant à accélérer la fin des mesures de protectionnisme mises en place par les Etats après la crise de 2008. "Les négociations n'avancent pas avec la rapidité que nous espérons. Nous sommes dans un moment délicat", a déclaré M. Azevedo sans cacher son pessimisme, lors d'une conférence de presse vendredi à Brasilia. Désigné au début du mois pour succéder au Français Pascal Lamy, M. Azevedo représentant du Brésil à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) depuis 2008, prendra ses nouvelles fonctions le 1er septembre, quelques mois avant une réunion de l'organisation, au niveau ministériel, en décembre à Bali. M. Azevedo a souligné qu'il chercherait à

parvenir à un "minimum raisonnable" de résultats à cette occasion. Le cycle de négociations sur la libéralisation du commerce lancé à Doha, au Qatar en 2001 est à l'arrêt. Il n'a pas débouché sur des accords importants d'ouverture des marchés, avec la suppression de barrières douanières, des subventions et des taxes excessives, pour aider au développement des pays les plus pauvres. Le futur patron de s'est en outre engagé, vendredi, à accélérer le retrait des mesures de protectionnisme largement adoptées à travers le monde après la crise financière de 2008. "A peu près 20% des mesures que l'on pouvait considérer protectionnistes et introduites à partir de 2008 ont été retirées", a-t-il indiqué, rappelant qu'il n'y en avait donc encore "80% en vigueur" et que le processus serait "lent et graduel".

DJAMEL ALLAM SUR LA SCÈNE NATIONALE DU CREUSOT EN FRANCE

L'artiste incontournable de la word music maghrébine

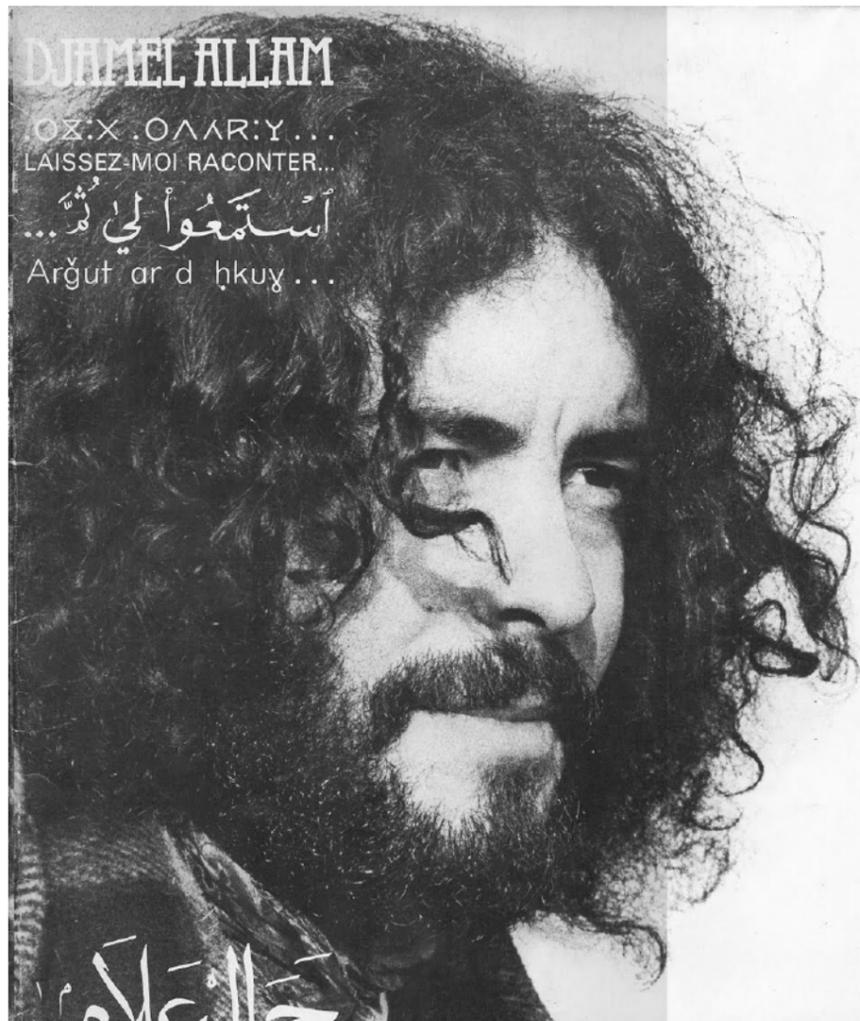
La ville de Creusot en France abritera le 7 juin l'artiste Djamel Allam avec la projection en premier lieu de son court métrage « Banc public » à 18h30, suivie d'une rencontre-débat avec l'artiste. La soirée se clôturera avec son concert à 20 h 30 à travers lequel Djamel Allam présentera son dernier album « le Youyou des anges ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Djamel Allam est né à Bejaïa, ville de bord de mer de Kabylie. Dès son enfance, il fréquente le conservatoire municipal de musique, où il s'initie aux répertoires chaâbi et andalou. Plus tard, il fera des passages remarquables dans les groupes de musique moderne de la région. C'est en 1967 qu'il quitte Béjaïa pour arriver à Marseille. Il y sera machiniste au théâtre du Gymnase où il côtoie Brassens, Moustaki, Bobby Lapointe, Patrice Chéreau, Marcel Maréchal et surtout Léo Ferré. Sur l'insistance de Bernard Lavilliers, ami chanteur, il monte à Paris et se produit dans les cabarets de la rive gauche. De retour en Algérie en 1971, il est animateur et producteur sur la radio Chaîne 3 internationale mais aussi directeur artistique du cabaret « la Voûte » à Moretti, dans la banlieue d'Alger. Djamel y invite Marc Augeret, évidemment Léo Ferré ainsi que tant d'autres chanteurs à texte au grand bonheur de M'hamed Issiakhem et Kateb Yacine, tous deux habitués des lieux. Auteur-compositeur, Djamel Allam interprète ses chansons en kabyle, il fait sa première grande scène à Alger, au Mouggar, en première partie de Areski et Brigitte Fontaine.

En 1973, sort son premier album *Maryoughal*, qui sera largement plébiscité par les médias et le public. Entre 1978 et 1985 Djamel sort 3 albums, *Les rêves du vent* en 78, *Si Slimane* en 81 qui est récompensé par le premier prix de la Sacem et le premier prix de la jeune chanson internationale et *Salimo* en 1985.

En 1986, il retourne en Algérie où il crée une société de spectacles afin de mettre son expérience au service des jeunes artistes algériens. A son retour à Paris il enregistre *Mawloud*, un douloureux témoignage sur les événements d'octobre dont il a été témoin durant son dernier séjour en



Algérie. *Le chant des sources*, paraît dans les années 90 et se veut un témoignage de l'ensemble de son œuvre revisitée à la manière « unplugged » (acoustique). Avec la complicité de son ami Safi Boutella il sort en 2001 l'album *Gouraya* où musiques et textes se veulent profondément ancrés dans la tradition, servis dans une orchestration empreinte de modernité. Voilà trente ans que Djamel Allam va d'expériences en aventures, de rencontres en

découvertes. Son album et DVD Live arrivent en France en octobre. Au printemps 2008 est sorti en Algérie son dernier album *Le Youyou des anges* qui arrivera en France en 2009. Parallèlement Djamel Allam réalise une série de quatre émissions musicales pour la télévision algérienne intitulées *Voyages, voyages*. En mai 2012, il réalise son premier court métrage *Banc public*.

Banc public est un film muet qui met

l'accent sur la gestuelle et le pantomime. Ce court-métrage pose un regard tendre et à la fois ironique sur notre société ; il dénonce les comportements inciviques de certains citoyens. Mais il pose aussi un regard empreint d'humour méditerranéen qui permet de rire de nous-mêmes et d'exorciser la crainte que nous ressentons pour l'avenir de nos enfants. De plus, Djamel Allam y fait chanter Georges Brassens : « ...*Les amoureux qui s'bécotent sur les bancs publics, bancs publics, bancs publics...* ».

Banc public a obtenu l'Olivier d'or de la meilleure fiction au Festival national du film amazigh à Tizi-Ouzou. Le jury a été séduit par la fantaisie poétique du film et son regard attendri posé sur notre société.

K. H.

FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

Apprendre l'anglais par le théâtre

Un spectacle théâtral burlesque et hilarant, d'expression anglaise, a été présenté samedi à Alger, par la troupe britannique "English theatre company" (Compagnie anglaise de théâtre), une pièce ludique et éducative qui a pour but de promouvoir et faciliter l'accès à la langue anglaise.

Organisé dans le cadre de la participation britannique au 14e festival culturel européen, qui se tient à Alger depuis le 10 mai, ce spectacle est généralement destiné aux étudiants et au grand public, amateur de langue anglaise, pour vulgariser cette dernière.

Depuis 25 ans la troupe a produit et mis en scène 46 pièces théâtrales différentes qui ont été vues par plus de deux millions de spectateurs en Europe. Selon l'âge le niveau de langue et les goûts de son auditoire, la troupe adapte et modifie ses productions.

A Alger la pièce présentée retrace le parcours d'un professeur d'histoire traqué par des espions qui le prennent pour un agent secret britannique. En mettant l'accent sur les expressions corporelles et la gestuelles, les trois comédiens ont réussi à jouer une pièce entière que tout l'auditoire algérois présent a assimilé sans grande difficulté.

Pendant des scènes de poursuites, les comédiens ont tout fait pour impliquer émotionnellement, physiquement ou verbalement le public dans la pièce, en faisant même monter sur scène des spectateurs choisis au hasard sans jamais parler une autre langue que l'anglais.

A la fin du spectacle plusieurs spectateurs ont confié avoir "parfaitement compris la pièce vu l'allocution limpide et dénuée d'accent des comédiens" tout en jugeant ce spectacle très "ludique et éducatif".

Ce même spectacle a été joué plus tôt samedi à l'université Alger 2 pour les étudiants des départements de langues étrangères.

La 14eme édition du Festival culturel européen, inaugurée le 10 mai, se poursuivra jusqu'au 30 mai avec des spectacles prévus à Alger, Oran et Annaba.

APS

LA 46^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

Participation de 12 troupes théâtrales

La 46e édition du Festival national du théâtre amateur, se tiendra du 24 août au 1er septembre prochains à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem a annoncé samedi le commissaire du festival.

Cette manifestation culturelle verra la participation de douze troupes théâtrales des wilayas de Mostaganem (4), Boumerdès (2) et Aïn Defla, Constantine, M'sila, Alger, Sidi Bel-Abbès et Tizi-Ouzou (1 chacune), a souligné Rachid Djerourou lors d'une conférence de presse. Les œuvres théâtrales en compétition se disputeront le grand prix du festival dont la valeur est passée de 300.000 à 500.000 DA. Ces œuvres ont été sélectionnées lors de phases qualificatives régionales tenues à Bordj Ménaïel, Guelma, Yesser et Saïda du 22 mars au 5 avril sur près d'une quarantaine de troupes participantes sous la supervision d'une commission présidée par le dramaturge Bouadjadj Ghanem de Sidi Bel-Abbès et composée de

Bouhammam Abdelwahab (Guelma) et Bouaiche Guenoune (Mostaganem), selon la même source.

La nouvelle édition du festival verra la représentation de huit pièces hors concours de troupes amatrices du sud du pays (Illizi, Adrar, Tindouf, Ouargla, El Oued, Biskra, El Bayadh et Tamanrasset) à travers les communes de Mostaganem, Hadjadj, Stidia et Sour.

Des communications ont été programmées abordant l'esthétique du théâtre, la mise en scène théâtrale, de même que la Kheïma de la poésie populaire traitant de la poésie de Sidi Lakhdar Benkhelouf et des représentations théâtrales quotidiennes pour enfants.

Pour rappel, la pièce *Houb El Bakae* de l'association du théâtre nouveau de Yesser (Boumerdès) a été couronnée par le prix de la 45e édition du festival, l'année dernière. Le directeur technique de la manifestation, Mohamed Boudene a annoncé qu'il sera procédé, la prochaine semaine, à l'annonce

du vainqueur du concours national de conception de l'affiche de la 46ème édition du festival national du théâtre amateur de Mostaganem. Le vainqueur recevra une récompense de 80.000 DA et les dix premiers bénéficieront d'une session de formation en scénographie.

Le commissariat du festival est en cours d'édition d'un ouvrage intitulé *Approche critique des représentations théâtrales* concernant les œuvres de la 45e édition du festival sous la direction d'universitaires spécialisés et comportant trois chapitres sur "La mise en scène et l'interprétation", "Les éléments scénographiques" et "Les éléments dramaturgiques".

Le commissariat national du théâtre amateur envisage par ailleurs l'édition d'un ouvrage de Mohammed Benchehida traitant du parcours du festival depuis sa création en 1967, selon M. Boudene.

APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمتازعات
مكتب نزح الملكية والمنازعات

قرار رقم: 2013 / 395 يتضمن فتح التحقيق المسبق للتصريح بالمتقعة العمومية لعملية نزح الملكية الخاصة بمشروع بناء الطريق الرابط بين الهامدة و حدود الولاية مع المدية على مسافة 3.5 كلم.

إن والي ولاية تيسمسيلت:

- بمقتضى الأمر رقم: 58/75 المؤرخ في: 26/09/1975م المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم: 09/84 المؤرخ في: 04/02/1984م المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم: 25/90 المؤرخ في: 18/11/1990م المتعلق بالتسوية العقارية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 29/90 المؤرخ في: 01/12/1990م المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 30/90 المؤرخ في: 01/12/1990م المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 27/04/1991م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم: 10/11 المؤرخ في: 22/06/2011م المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في: 21/02/2012م والمتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في: 30/09/2010م المتضمن تعيين السيد: حسين بسليح واليا لولاية تيسمسيلت.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 186/93 المؤرخ في: 27/07/1993م الذي يحدد كينيات تطبيق القانون رقم: 11/91 المؤرخ في: 27/04/1991م الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم: 248/05 المؤرخ في: 10 يوليو 2005.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 215/94 المؤرخ في: 23/07/1994م الذي يحدد شروط وأحكام الإدارة العامة في الولاية وميكانها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 265/95 المؤرخ في: 06/09/1995م الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنيين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم الوزاري المشترك رقم: 57 المؤرخ في: 26/01/1993م المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المرسوم الوزاري المشترك رقم: 007 المؤرخ في: 11/05/1994م المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بناء على القائمة الاممية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المتقعة العمومية في إطار عمليات نزح الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة: 2013.
- بناء على المراسلة الواردة من طرف مديرية الأشغال العمومية للولاية تحت رقم: 13/1037 بتاريخ: 2013/04/11 مرفوقة بالوثائق والمخططات الضرورية.

بإقتراح من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة

يقترح

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدية على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثانية: يفتح التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية الخاص بمشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدية على مسافة 3.5 كلم. بتاريخ: 2013/05/19.

المادة الثالثة: تشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم:

ماتن محمد	مفتش مسح الأراضي	رئيسا
عاجد محمد	مصرف إداري بمديرية التكوين المهني	عضوا
العربي أحمد	مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية	عضوا

المادة الرابعة: تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلدية العيون لمدة خمسة عشر (15) يوما متتالية ابتداء من: 2013/05/19 إلى: 2013/06/02 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة: 09.00 إلى الساعة 11.00 صباحا ومن الساعة 13.00 إلى 16.00 مساءا (ماعدا أيام العطلة القانونية) وتدون ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن لأعضاء لجنة التحقيق بمعا أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المادة الخامسة: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يسطلمون عليها أثناء أداء مهمتهم.

المادة السادسة: يتمثل الهدف من العملية في مشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود ولاية المدية على مسافة 3.5 كلم.

المادة السابعة: تشمل الأشغال المزمع إنجازها وموقعها وفقا لمخطط الوضعية بما يلي:

مشروع بناء الطريق الرابط ما بين الهامدة و حدود الولاية مع المدية على مسافة 3.5 كلم.

المادة الثامنة: عند انتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار، يطلع السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة الملحقة للسجل ويحررون تقريرا يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طلب المتقعة العمومية للمشروع بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد/ والي خلال مدة 15 يوما ابتداء من انتهاء المدة المحددة.

المادة التاسعة: تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوبا إلى الأشخاص المعنيين بنام على طلبهم.

المادة العاشرة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق.

- مشهرا بمركز بلدية: العيون.
- منشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب مديرية الأشغال العمومية للولاية ومن طرف هذه الأخيرة.

المادة الحادية عشر: تحدد مكافآت أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام المنوطة للموظفين وفقا للتنظيم المعمول به، وتكون المكافآت على عاتق السلطة نازعة الملكية.

المادة الثانية عشر: يكلف السادة / الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير أملاك الدولة للولاية، مدير مسح الأراضي للولاية، مدير الحفظ العقاري للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، رئيس دائرة خميسية، و رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية العيون كل في حدود اختصاصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : N°099828015049601

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : (/)

Conformément à l'article 29 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction du Logement et des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILA lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour: **REALISATION ET EQUIPEMENT DE 06 SALLES DE CLASSES EN EXTENSION POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**
LOT 1 : 03 CLASSES À L'ÉTABLISSEMENT 05 JUILLET A M'SILA

Les entreprises qualifiées en bâtiment (activité principale ou secondaire) catégorie une et plus et intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENT PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue CHERID ABDELHAFID, 28000 M'SILA

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

Avis d'appel d'offre national OUVERT
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA RUE CHERID ABDELHAFID
ROUTE HAMEM DALAA M'SILA

PROJET : REALISATION ET EQUIPEMENT DE 06 SALLES DE CLASSES EN EXTENSION POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

LOT 1 : 03 CLASSES À L'ÉTABLISSEMENT 05 JUILLET A M'SILA
(Soumission à ne pas ouvrir)

L'enveloppe extérieure contient deux enveloppes séparées portant référence et objet de l'appel d'offre : la première enveloppe portant nom du dossier technique et la deuxième le dossier financier.

1/Dossier technique :

- 1-Déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée
- 2-Cahier des renseignements aux soumissionnaires rempli, daté, signé et cacheté
- 3-Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales (copie conforme légalisée)
- 4-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2012 pour les personnes morales concernant les entreprises (copie conforme légalisée)
- 5-Certificat du casier judiciaire n°03 en cours de validité (copie originale)
- 6-Registre de commerce (copie conforme légalisée)
- 7-Certificat de qualification et de classification en cours de validité catégorie une et plus (copie conforme légalisée)
- 8-Extrait des rôles apurés ou échéancier concernant : domiciliation du soumissionnaire, siège social de l'entreprise, lieux d'activités (photocopies légalisées ou originaux) en cours de validité
- 9-Certificat de la mise à jour CACOBATH - CNAS - CASNOS en cours de validité (copie conforme légalisée)
- 10-Les bilans fiscaux des trois dernières années (2010-2011-2012) (copies conformes légalisées)
- 11-Planning d'exécution des travaux rempli, daté, signé et cacheté
- 12-Liste détaillée des moyens matériels proposés (fixe et mobile) destinés à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un notaire ou par un expert d'engins ou huissier de justice accompagnée de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie conforme légalisée)
- 13-Liste des moyens humains (fiche d'affiliation à la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les certificats de diplômes (copie conforme légalisée)
- 14-Certificats de bonne exécution des travaux similaires signés par les maîtres d'ouvrages précisant la nature des travaux réalisés, leurs (montants, date de réception) aux cours des 5 dernières années (copie conforme légalisée)
- 15-Déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée
- 16-Numéro d'identification fiscal (copie conforme légalisée).

2/Dossier financier :

- 1-Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée
- 2-Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté
- 3-Devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté
- 4-Le cahier des charges doit être rempli, daté, signé et cacheté.

5-Remarque : *Les documents fiscaux et parafiscaux doivent être actualisés et des copies originales des extraits des rôles sont obligatoires avant la signature du marché. *Les photocopies légalisées doivent être conformes aux conditions légales (nom, prénom et signature de l'agent chargé de l'approbation, date et cachet officiel de l'administration.

Le délai de préparation des offres est fixé à (15) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 13h30 min après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncident avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongée le jour suivant du travail.

Le délai de validité des offres est fixé à 03 mois + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14 h au siège de la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de M'sila salle des réunions.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 29e JOURNÉE

La bataille pour la deuxième place continue

Ce week-end, le MC Alger a réduit l'écart sur son concurrent direct, l'USM Harrach, pour la seconde place au classement général, synonyme d'une participation à la plus prestigieuse compétition continentale, à savoir la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Victorieux face au CA Batna lors du match disputé au stade 5-Juillet, le Doyen n'est, désormais, qu'un seul point de retard sur son frère ennemi, l'USM Harrach qui est revenue, de son côté, avec un seul point de son déplacement à Constantine. Une victoire qui permettra à cette vieille formation algéroise de garder intactes ses chances de terminer cet exercice sur une bonne note avec à la clé une seconde au classement général.

A une seule journée de l'épilogue du championnat, rien n'est encore joué pour la seconde place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique l'an prochain. Autrement dit, tout se jouera demain mardi entre l'USMH et le MCA au stade 1er-Novembre de Mohammadia. Un rendez-vous qui s'annonce décisive, palpitant, indécis et surtout à grands enjeux. Si les Harrachis peuvent se contenter d'un nul pour atteindre leur objectif, les Mouloudéens, de leur côté, sont condamnés à s'imposer pour chiper cette précieuse deuxième place.

Samedi dernier, les hommes de Boualem Charef ont réussi à obtenir un précieux nul face à l'équipe en forme de la phase retour, le CS Constantine, dans un match équilibré. Même en infériorité numérique après l'expulsion de Tatam à la 38e minute, les partenaires de Doukha ont résisté aux assauts répétés des Sanafirs, notamment en seconde période. A la faveur de ce nul, l'USMH garde sa seconde place devant le MC Alger qui a renoué avec le succès à



l'occasion de la réception du CA Batna, déjà relégué. Cette avant-dernière journée a été marquée également par la victoire à l'extérieur de l'USM Alger contre la lanterne rouge, l'USM Bel-Abbès (1-0). Une victoire remportée sur le fil, mais elle est très importante pour cette équipe algéroise qui reste sur deux consécutions, à savoir la Coupe d'Algérie et la Coupe Arabe. Les poulains de Roland Courbis consolident ainsi leur quatrième place et reviennent à une longueur de CS Constantine.

De son côté, le CR Belouizdad a disposé petitement de l'autre relégué le WA Tlemcen (1-0). En revanche, la JS Kabylie a été tenue en échec sur ses bases par le MC El-Eulma (1-1) dans un match, rappelons-le, sans enjeu. L'Entente de Sétif a été sacrée championne d'Algérie pour la sixième fois de sa jeune histoire, après son match nul ramené de Bordj Bou Arréridj, alors que la JSM Béjaïa a été tenue en échec sur ses bases par la JS Saoura (1-1), en match avancé disputé mardi dernier.

La dernière journée du championnat national de ligue 1 aura lieu demain mardi. Les regards seront braqués au stade 1er-Novembre de Mohammadia qui abritera un match sous forme d'une finale pour la

deuxième place entre l'USM Harrach et le MC Alger.

M. S.

Résultats et classement	
MC Oran - ASO Chlef	2-2
USM Bel Abbès - USM Alger	0-1
CR Belouizdad - WA Tlemcen	1-0
CS Constantine - USM Harrach	0-0
MC Alger - CA Batna	1-0
JS Kabylie - MCE Eulma	1-1
CABB Arreridj - ES Sétif	0-0
Béjaïa : JSM Béjaïa - JS Saoura	1-1

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	59	29
CHAMPION		
2. USM El-Harrach	54	29
3. MC Alger	53	29
4. CS Constantine	49	29
5. USM Alger	48	29
6. CR Belouizdad	44	29
7. JS Kabylie	40	29
8. JSM Béjaïa	38	29
9. MC El-Eulma	37	29
10. JS Saoura	35	29
--ASO Chlef	35	29
12. CA BB Arreridj	33	29
-- MC Oran	33	29

14. CA Batna	25	29 Relégué en L.2
15. WA Tlemcen	23	29 Relégué en L.2
16. USM Bel-Abbès	22	29. Relégué en L.2

LIGUE 2 FRANÇAISE

L'Algérien Madouni accède avec Nantes en Ligue 1



Le défenseur central, Ahmed Réda Madouni, a ponctué sa première saison avec le FC Nantes par une accession en Ligue 1 française de football, grâce à la victoire à domicile contre Sedan (1-0) samedi soir pour le compte de la 37e et avant-dernière journée du championnat. Madouni, qui compte deux sélections en équipe nationale algérienne remontant à l'an 2005, a connu plusieurs clubs avant de rejoindre les Canaris lors de l'été précédent. Il a ainsi porté successivement les couleurs de Montpellier (France), Borussia Dortmund et Bayer Leverkusen (Allemagne), El Gharafa (Qatar), Clermont Foot (France) et, enfin, le FC Union Berlin (Allemagne). Le joueur de 33 ans a participé 12 fois avec son nouveau club cette saison, parvenant à marquer un but. Le FC Nantes retrouve l'élite française après six années passées au purgatoire. Il accède en compagnie de Monaco, le leader, où évolue l'international algérien, Carl Medjani, et Guingamp, troisième.

COUPE DE LA CAF, 8es FINALE ALLER

La JSM Béjaïa sauve encore une fois les meubles

La JSM Béjaïa a été tenue en échec, ce samedi au stade de l'Unité maghrébine par l'équipe tunisienne de l'Etoile du Sahel, pour le compte du match aller des huitièmes de finale bis de la CAF, sauvant les meubles, certes, mais prenant beaucoup de risques en prévision de la 2e manche, prévue dans deux semaines à Sousse.

Encore une fois, à l'instar de leurs dernières sorties continentales, les Vert et Rouge ont alterné le chaud et le froid, se montrant vivaces et pétillants, à l'occasion, puis mornes et fébriles à d'autres, avec une furieuse constance cependant, celle de ne pas suffisamment oser pour faire la décision, ce dont profitent allègrement leurs adversaires du jour. Et face à l'Etoile, l'équipe n'a pas dérogé à cette règle malgré un visage plus séduisant. A sa décharge, une brochette d'absences, notamment Zaffour, mais surtout Zerrara,

qui, manifestement, a fait un vide au milieu du terrain, tant dans la récupération que dans la relance et la distribution. Une aubaine pour l'adversaire qui, sans étaler sa force, a manœuvré avec beaucoup de quiétude et de sérénité. D'ailleurs, il pouvait aisément faire la différence, sans la grande forme du gardien Djabaret, qui a arrêté au moins trois buts tout fait. A la 30e, 68e, puis à la 81e, trois actions consécutives, menées en raid par les Sahéliens, notamment le Ghanéen Ashanti qui toutes ont été annihilées avec brio et qui attestent, au demeurant, de l'état d'esprit des Tunisiens venus, visiblement, avec la ferme intention, sinon de gagner du moins de repartir avec le maximum de sécurité pour la suite. Pourtant, les choses avaient bien démarré pour les poulains de l'Italien Gianni Solinas, obligé, par ailleurs, à suivre les débats loin du banc de touche pour cause de sanc-

tion qui, avant l'écoulement de la première demi-heure de jeu, ont planté leur première banderille. A la 25e, Derrag, profitant d'une hésitation de la défense, reprend un ballon en demi volée et le catapulte au fond des filets. C'était le but libérateur qui eut l'effet, mais temporairement, de galvaniser ses camarades, soudain pris d'euphorie. Mais contre toute attente, au lieu de pousser et presser davantage, l'équipe a reculé laissant le champ libre aux Tunisiens qui n'ont pas beaucoup tardé, au demeurant, à niveler la marque. Aymed Belaïd, très virevoltant jusque-là, fait un forcing en défense Bbéjaouie, un tantinet hésitante, puis d'un tir croisé, bat Djabaret (1-1). Au retour des vestiaires, les camarades de Mébarki ont montré un visage plus entreprenant, sans pour autant arriver à prendre la mesure de leur sujet. Mais à la 58', Aït Ferguène réalise en quasiment solitaire une prouesse technique.

Amortissant de la poitrine, une passe de Mebarakou et d'un retourné, savamment ciselé, donne avantage à ses coéquipiers (2-1). Comme au premier half, l'équipe a gagné en ascendant, mais sans concrétiser, avant que les Sahéliens ne reviennent à la charge. Et à la 86', le Burkinabé Michailou Drame, d'une talonnade à la Madjer, au milieu d'une confusion défensive, remet les pendules à l'heure, lâchant son équipe dans une vraie chevauchée qui a failli apporter ses fruits. Heureux de ce résultat, les Tunisiens sont convaincus d'avoir fait l'essentiel, jurant que la qualification, dans leur antre, ne leur échappera pas. En bon fair-play, Hammouche, l'entraîneur adjoint des Vert et Rouge, ne désespère pas mais estime que la manche retour sera difficile, car l'Etoile est d'un cran supérieur par rapport à l'Espérance de Tunis.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.
D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les équipes marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

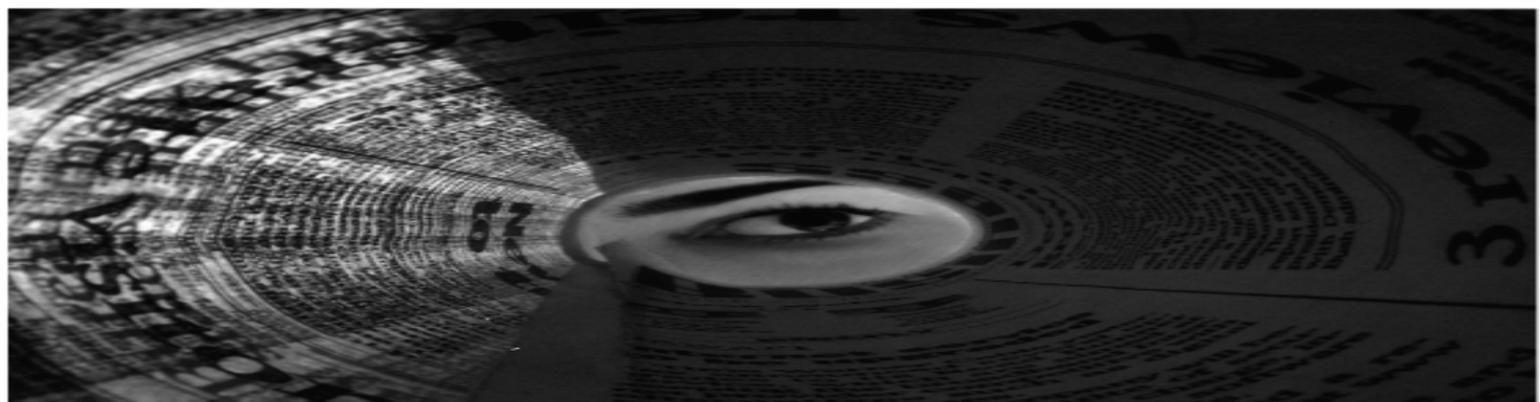
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Omelette aux pommes de terre et oignons



Ingrédients :

4 c. à soupe d'huile
4 pommes de terre coupées en fines rondelles
4 œufs en omelette
Un oignon coupé en fines rondelles
Sel, poivre
Persil

Préparation :

Eplucher les pommes de terre, les couper en fines rondelles, les laver et les sécher avec un torchon propre. Dans un bol, battre les œufs en omelette, saler, poivrer, ajouter un peu de persil. Dans une poêle, faire chauffer l'huile, faire frire les pommes de terre à feu moyen et à couvert environ 20 min en les remuant de temps en temps. 5 mn avant la fin de cuisson, une fois qu'elles auront une belle couleur, ajouter l'oignon, le laisser cuire 5 mn (brasser régulièrement pour ne pas le laisser noircir), vider l'huile en trop de la poêle et ajouter les œufs, laisser cuire 1 min, prendre une assiette de la grandeur de la poêle, la mettre sur les pommes de terre en omelette, retourner la poêle en tenant l'assiette fortement, et remettre dans la poêle pour faire cuire encore 1 mn l'autre côté.

Biscuits au chocolat noir



Ingrédients :

350 g de beurre
100 g de sucre glace
100 g de maïzena
150 g de chocolat noir
Zeste de citron râpé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
1 petit pot de confiture d'abricot

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter le zeste de citron râpé, incorporer la maïzena, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Mettre la pâte dans une poche à douille et presser des bouts de pâte de 6 cm sur une plaque huilée.

Faire cuire dans un four moyennement chaud, coller les gâteaux deux par deux avec la confiture. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, plonger d'un seul côté les gâteaux dans le chocolat fondu, les poser sur du papier paraffiné, laisser prendre.

PLANTES AROMATIQUES

Se soigner avec le thym

En tisane, ou sous forme d'huile essentielle, les bienfaits du thym sur la santé sont nombreux. C'est un antiseptique et un tonique efficace.

Prouvé par de nombreuses études

De nombreuses études ont été faites sur le thym, et toutes démontrent ses propriétés toniques et antiseptiques. Le thym apaise, calme les angoisses et éloigne les idées noires. Il tonifie le système nerveux et est, donc, utile dans les états de fatigue. Il stimule les fonctions digestives et intestinales. Il calme les toux épuisantes et dégage les bronches. En infusion, cataplasme, massage.

En tisane

Versez un quart de litre d'eau bouillante sur une c. à café de thym sec ou sur une belle branche de thym frais. Laissez infuser deux à trois minutes. Buvez nature ou sucrée au miel de thym par exemple, avec ou sans citron. Quatre ou cinq tasses par jour soulagent les rhumes et calment la toux. La tisane de thym est également digestive et tonique. Le fait de remplacer le café par

une infusion de thym vous apporte bien-être tout au long de la journée.

Lotio tonique pour la peau

Faites une infusion de thym et laissez-la refroidir. Ajoutez trois gouttes d'extrait de pépins de pamplemousse pour la conservation. Cette lotion tonifie et resserre les pores de la peau. Elle se conserve une semaine au frigo.

En sirop

Dans un grand bocal, alternez des couches de thym frais et de sucre. Laissez macérer trois jours au soleil ou une heure au bain-marie. Ensuite, remplissez le bocal d'eau, et faites cuire une heure au bain-marie. Filtrez. Embouteillez. Ce sirop, à raison de cinq c. à soupe par jour, calme la toux et éloigne les premiers frissons. En prévention, il renforce la résistance aux infections hivernales.



Cataplasme

Faites chauffer une poche remplie de thym, frais ou sec, une ou deux minutes au four à micro-ondes. Ce cataplasme est salutaire si vous le placez sur le ventre en cas de douleurs : règles, crampes... Il calme et atténue également les contusions.

Macérat

huileux

contre les rhumatismes

Remplissez un bocal de thym frais. Couvrez d'huile d'olive. Laissez macérer trois semaines au soleil. Utilisée en massage, cette huile de macération est souveraine en cas de rhumatismes, entorses ou foulures. Si vous lui ajoutez une poignée de lavande, elle calme les coups de soleil.

CONSEILS PRATIQUES

Avoir toujours du thym chez soi



Cueillette

Cueillez-le parcimonieusement, n'arrachez jamais la plante. Il faut couper les tiges au sécateur ou au pire les casser du bout des doigts, mais ne coupez pas toutes les plantes ni toutes les tiges d'une même plante. Il est préférable de réaliser la cueillette aux heures chaudes, ainsi vous éviterez la rosée du petit matin et la plante évacuera le maximum d'humidité.

Le conserver :

Le thym se conserve très bien quelques semaines en branches, sous forme de petits bouquets. Au-delà, les feuilles se détachent de leurs branches.

Pour une plus longue conservation, faites sécher quelques semaines, en laissant "respirer" la cueillette dans un panier en osier, ou pendue par bouquets tête en bas, dans un endroit sec et aéré. Une fois sec, frottez les branches entre vos mains pour faire tomber les feuilles, triezy bien pour ne conserver que les feuilles et récupérez dans une boîte ou sachet hermétique pour cuisiner avec toute l'année.

En cuisine

Il faut toujours avoir du thym pour cuisiner. A la rigueur, du thym que l'on peut se procurer partout dans le commerce, mais de préférence le thym véritable. L'idéal est d'avoir en permanence du thym fraîchement cueilli, sous cette forme, il est pratique d'utilisation puisque les feuilles tiennent bien aux "branches" et les saveurs et arômes sont puissants et presque divins !

A S T U C E S

Eraflures sur le verre



Si les rayures ne sont pas trop importantes, on peut les atténuer en les brossant méticuleusement avec une brosse à dent et du dentifrice.

Bouger les meubles sur de la moquette



Pour ne pas abîmer la moquette quand vous changez de place à un meuble très lourd, glissez sous ses pieds un morceau de carton.

Marques de meuble sur la moquette



Si la marque des pieds du meuble a laissé son empreinte, posez dessus une pattemouille humide et appliquez un fer à repasser chaud dessus puis brossez.

Ramollir le cirage durci



Votre cirage a durci, vous pouvez le rendre opérationnel si vous lui rajoutez quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine

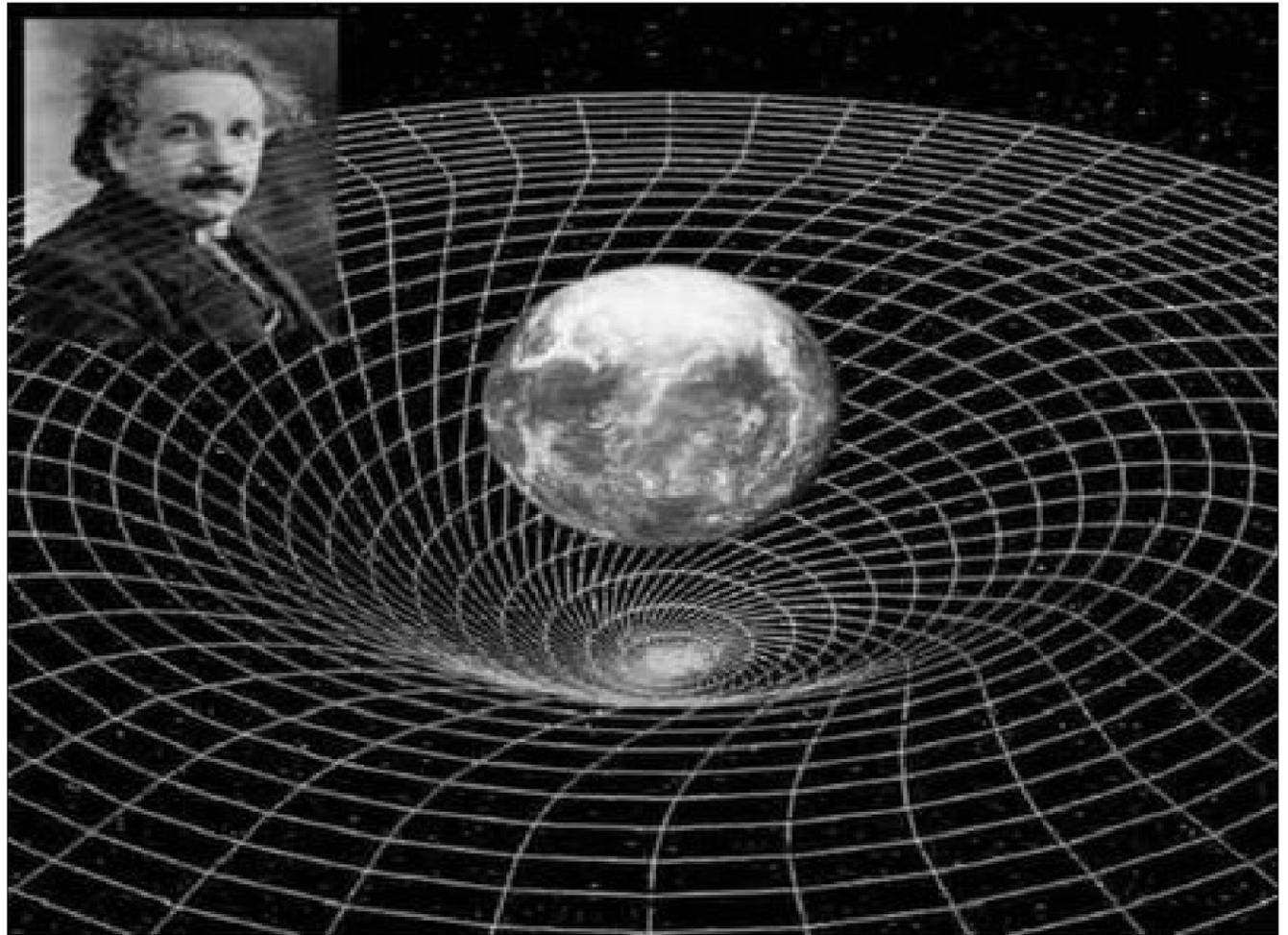
Une nouvelle exoplanète découverte grâce à la théorie de la relativité d'Einstein

L'exoplanète Kepler-76b, également appelée "planète d'Einstein" a été récemment découverte par une équipe israélo-américaine. L'originalité de la trouvaille est que cette planète a été dénichée en utilisant la théorie de la relativité d'Einstein.

Si la théorie de la relativité d'Einstein s'est révélée jusqu'ici très utile pour les scientifiques, elle a aujourd'hui, pour la toute première fois, permis de découvrir une exoplanète ! Un nouveau monde baptisée Kepler-76b et logiquement surnommée "planète d'Einstein". En principe, les astronomes utilisent deux autres méthodes pour scruter l'espace et trouver de nouvelles planètes : celle des vitesses radiales et celle des transits. C'est donc pratiquement à titre expérimental que les scientifiques du Centre d'astrophysique Harvard-Smithsonian (CfA) et une équipe de l'université de Tel-Aviv, ont décidé, à l'aide des données recueillies par le télescope Kepler, de reprendre une technique initiée il y a dix ans. En vérité, ce n'était donc pas la première fois que cette technique était employée mais c'est la première fois qu'elle fonctionne. Comme l'explique les chercheurs, cette méthode est particulièrement intéressante car elle présente moins de contraintes que les autres. En effet, la technique des vitesses radiales demande l'utilisation d'un spectre de haute précision et celle des transits doit attendre un alignement précis de la planète avec son étoile. La technique d'Albert Einstein, elle, se base sur plusieurs effets se déroulant simultanément lorsqu'une planète est en orbite autour de son étoile, explique le CfA dans un communiqué. Dans le cas précis de Kepler-76b, c'est à travers l'observation de la lumière plus ou moins réfléchiée par son étoile, et selon sa position que les scientifiques ont réussi à repérer la planète.

UNE "JUPITER CHAUDE"

"Nous cherchons des effets très subtiles. Nous avons besoin de mesures de haute qualité de la luminosité stellaire", a expliqué David Latham cité par Space.com. Et c'est Kepler qui a fourni ces données, permettant ainsi la découverte de



ce nouveau monde situé à 2.000 années-lumière de la Terre, dans la constellation du Cygne. Une fois repérée, la découverte de la "planète d'Einstein" a été confirmée par l'habituelle méthode des vitesses radiales et d'après des données recueillies notamment par le spectrographe Sophie de l'Observatoire de Haute-Provence. Ceci a aidé les chercheurs à en savoir plus sur l'exoplanète qui serait géante, gazeuse et présenterait de hautes températures à sa

surface (environ 1.980°C). D'après les résultats obtenus, elle serait deux fois plus lourde et 25% plus large que Jupiter et orbite tout près de son étoile de type F (extrêmement lumineuse). Elle en fait le tour en seulement un jour et demi et lui présente toujours la même face (comme la lune avec la Terre), rapporte l'étude publiée dans la revue Astrophysical Journal. Aussi, bien la théorie de la relativité ne permette pas encore de repérer des exo-

planètes de petite taille, elle a ici prouvé son utilité dans la recherche de nouveaux mondes hors de notre système solaire. "Chaque technique de recherche de planète a ses forces et ses faiblesses. Et chaque nouvelle que nous ajoutons à l'arsenal nous permet de sonder des planètes avec de nouveaux régimes", a conclu Avi Loeb, du centre d'Astrophysique.

Un fossile marin aux formidables pinces en forme de ciseaux

Un scientifique britannique a découvert un lointain ancêtre des langoustes et des scorpions. Ce fossile marin vieux de 500 millions d'années a été baptisé Johnny Depp en raison de ces pinces. En forme de ciseaux, elles rappellent le personnage interprété par l'acteur dans le film Edward aux mains d'argent. Le Kooteninchela deppi appartient à un groupe d'arthropodes appelé Mégacheira, "grandes mains" en grec ancien. Il a notamment donné

naissance aux scorpions, mille-pattes, insectes et autres crabes que nous pouvons observer aujourd'hui. David Legg, de l'Imperial College de Londres, a découvert le spécimen fossile de quatre centimètres. Le chercheur suppose qu'il s'agissait d'un chasseur ou d'un charognard. Ceci expliquerait la présence de grandes pinces pourvues d'épines allongées. Ces dernières lui auraient permis de capturer ses proies ou de fouiller les fonds marins à la recherche des petites créatures.

L'Edward aux mains d'argent des fossiles

"Lorsque j'ai vu la paire de pinces dans les fossiles de cette espèce, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à Edward aux mains d'argent. Même le nom de Kooteninchela est une référence à ce film car chela est le terme latin pour pinces ou ciseaux", explique David Legg dans un communiqué. Le chercheur qui confie, par ailleurs, être fan de Johnny Depp. Alors, "quelle meilleure façon de rendre hommage à cet homme que

de l'immortaliser en tant que créature ancienne qui sillonnait les mers jadis ?", ajoute le chercheur, qui ne manque pas d'humour. Il évoque ainsi la longue descendance du Kooteninchela deppi en ces termes : "Imaginez un peu : les crevettes recouvertes de mayonnaise dans votre sandwich, l'araignée qui grimpe sur votre mur, et même la mouche qui se cogne à la vitre sont toutes des descendantes de Kooteninchela deppi" !

L'encyclopédie DES INVENTIONS

INJECTEUR D'INSULINE

Inventeurs : Stéphane Lyndmayer et le docteur Hallé - Date : 1985 - Lieu : Montréal

En 1985, Stéphane Lyndmayer et le docteur Hallé ont inventé l'injecteur d'insuline Précijet 50. Toutefois par manque de fonds pour la mise en marché, les deux inventeurs ont dû vendre leur invention à la compagnie Advaced Medical Technologies.



RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35

8

«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

LA VÉRITÉ



23h05

2

Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

FRINGE - LE RETOUR



20h35

M7

Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES NOUS Ç NOUS
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE
L'ENFER

20h45

4

En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

HAWAII 5-0 - PA'ANI

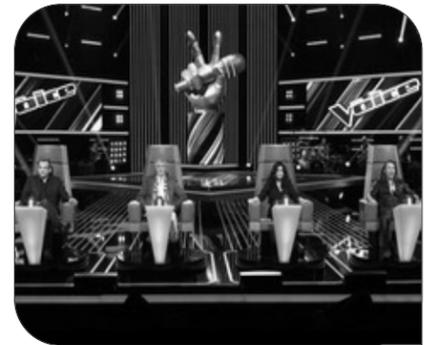


20h50

M

Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

THE VOICE



22h35

TF1

Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphane Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois

Liv Tyler

conférence de une plage
de la Croisette !

Le réalisateur Wim Wenders tenait conférence de presse avec Liv Tyler. Ensemble, ils ont réalisé le spot de pub de Magnum. Des hordes de photographes et de fans autour de la terrasse Magnum.



P. Diddy

**aristocrate anglais
dans *Downton Abbey*!?**

La nouvelle a affolé les réseaux sociaux et on s'est demandé s'il allait jouer un aristocrate anglais jusqu'à découvrir une vidéo parodique du site "Funny or Die".



**Lââm,
une promotion
pour des rasoirs**

Lââm s'illustre là où on ne l'attendait pas dans une série de clips promotionnels pour la marque RasoirClub. Une parenthèse avant de proposer un nouvel album.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h53
Dohr	12h44
Asr	16h34
Maghreb	19h51
Icha	21h28

DÉCÈS DE L'ÉCRIVAIN YAMINA MECHAKRA "La pierre aurésienne" n'est plus

PAR KAHINA HAMMOUDI

« A l'heure actuelle, dans notre pays, une femme qui écrit vaut son pesant d'or ». c'est avec cette phrase devenue célèbre que le grand écrivain Kateb Yacine terminait la préface de *La Grotte éclatée* de Yamina Mechakra parut en 1979.

Le Pesant d'or, Yamina Mechakra a malheureusement rejoint hier le panthéon des écrivains algériens c'est ce qui a été annoncé hier par plusieurs éditeurs sur Internet. Juste après son décès, l'annonce de sa disparition a vite fait le tour de la toile et des réseaux sociaux. Pour beaucoup, cette écrivaine d'un seul livre, comme le fut son maître spirituel, Kateb Yacine, était d'une finesse littéraire inouïe. Ainsi pour le journaliste, écrivain et éditeur Lazhari Labter : « Elle était (est) au roman ce qu'Anna Greki était (est) à la poésie... ».

La Grotte éclatée, roman-poème, pluriel dans la pluralité des « je » féminins, mémoires et sensibilités de l'Algérie en lutte pour son indépendance, outre de nombreuses études universitaires qu'il a suscitées, a été traduit en plusieurs langues. Yamina Mechakra revient à l'écriture par la publication en 2000, soit 21 ans plus tard, de *Arris* aux Editions



Marsa (collection Algérie-Littérature-Action).

L'écrivain et journaliste Rachid Mokhtari qui a écrit et interviewé l'écrivaine a annoncé : « Cette fille de la pierre aurésienne est une Keblouti obsédée par l'écriture, une écriture transhumante mais vrillée à l'Algérie : « Je creuserais la terre de mes mains, de ma bouche, mais je ne quitterai pas l'Algérie. »

Née en 1949 dans le nord des Aurès, Yamina Mechakra, médecin psychiatre, a longtemps travaillé dans la proximité avec ses patients. Très sensible à leur souffrance, elle n'a pu se prémunir contre les risques de sombrer à son tour dans la maladie.

K. H.

CENTRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES Vers la création d'unités de recherche

La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) compte créer des unités de recherche au sein des centres hospitalo-universitaires, a annoncé son directeur, Aourag Abdelhafid dans une allocution d'ouverture des "assises nationales sur la recherche en santé" s'est dit "capable de construire des unités de recherche scientifique à l'intérieur des centres hospitalo-universitaires, afin de rapprocher au mieux les besoins du développement du secteur de la santé à la programmation de la recherche" "Nous avons contacté le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière pour demander les terrains nécessaires afin de placer les unités de recherches et nous avons les moyens qui permettent de concrétiser un meilleur accompagnement au développement des services de santé", a-t-il ajouté. "La réflex-

ion sur la recherche en domaine de la santé doit obéir aux besoins réels socio-économiques et aux aspirations des citoyens à un confort médical et nous devons adapter les méthodes de recherche avec les données nouvelles dans la société".

Par ailleurs, M. Aourag a insisté sur la nécessité de mettre les plateformes technologiques au service du développement de la recherche scientifique dans tous les domaines, notamment la recherche sur la santé.

Les participants se pencheront durant ces trois jours sur plusieurs problématiques liées à la recherche dans le domaine de la santé et procéderont au reclassement des priorités des projets de recherche face aux besoins réels ainsi qu'à la présentation d'un bilan évaluant les travaux réalisés et les perspectives.

CONTREBANDE À TLEMCCEN

Saisie de 80 quintaux de kif traité à El B'taim

Une quantité de 80 quintaux de résine de cannabis (kif traité) a été saisie, samedi en fin d'après-midi, par les éléments de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale à proximité de la localité d'El B'taim, relevant de la daïra de Maghnia (Tlemcen), a fait savoir dimanche Le chef du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen. Agissant sur information, les éléments de l'escadron de la sécurité routière ont intercepté au niveau de l'autoroute Est-Ouest, à proximité de la localité d'El B'taim, un camion chargé de briques, sous lesquelles était soigneusement dissimulée la marchandise prohibée, précise-t-on de

même source. Le conducteur du camion, originaire de la wilaya de Relizane, a été arrêté.

Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine et la destination de la drogue ainsi que les membres du réseau de ce trafic des stupéfiants.

En outre les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Aïn El Kerma ont découvert, sur une plage à l'ouest d'Oran, un sac contenant vingt-cinq kilogrammes de kif selon une information rapportée auprès de ce corps de sécurité. Cette quantité de drogue a été rejetée par les vagues sur la plage de Madagh dans le territoire de la commune de

INTERDICTION DU CONGRÈS DU MOUVEMENT SALAFISTE JIHADISTE À KAIROUAN Affrontements entre salafistes et policiers à Tunis



Des affrontements opposaient dimanche policiers et salafistes dans la banlieue ouest de Tunis, après que les autorités ont interdit la tenue du congrès du mouvement salafiste jihadiste Ansar Ashriaa dans la ville de Kairouan.

Faute d'avoir pu tenir son congrès à Kairouan (150 km de Tunis), bouclée par un impressionnant dispositif de sécurité, Ansar Ashriaa a appelé dans la matinée ses partisans à se rassembler dans la cité Ettadhamen, bastion salafiste à 15 km à l'ouest de la capitale.

En milieu de journée, des heurts ont éclaté dans les rues de ce quartier où des centaines de salafistes ont érigé des barricades à l'aide de pneus en feu et jeté des pierres sur les forces de l'ordre. La police a répliqué avec

des tirs de sommation et de gaz lacrymogènes, et a déployé des blindés et des bulldozers pour disperser les militants et détruire les barricades.

Le ministère de l'Intérieur n'a pour le moment pas donné d'informations sur ces affrontements. Ansar Ashriaa avait indiqué dimanche matin avoir décidé de tenir son congrès à la cité Ettadhamen, en raison du dispositif policier déployé à Kairouan. Ce quartier avait déjà été la semaine dernière le théâtre d'affrontements après que la police a empêché l'installation de tentes de prédication.

Le porte-parole d'Ansar Ashriaa, Seifeddine Raïs, a notamment été arrêté, selon son organisation et une source sécuritaire.

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI Des organisations estudiantines maghrébines interpellent l'Onu

Des organisations estudiantines maghrébines ont appelé dimanche à Alger l'organisation des Nations unies (ONU) à "l'application urgente et immédiate" des dispositions du droit international pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Représentant l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, ces organisations ont précisé dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Onu que "la situation critique que vivent les étudiants sahraouis dans les territoires occupés exigeait l'application

urgente et immédiate des dispositions du droit international".

Lors d'une rencontre organisée au siège du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), ces organisations ont insisté sur la nécessité de permettre au peuple sahraoui "d'exercer son droit à l'autodétermination et d'imposer la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental".

Elles ont également appelé à la "libération immédiate et inconditionnelle" de tous les étudiants et militants sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

Par ailleurs, ces organisations ont appelé à la protection des richesses naturelles sahraouies contre le "pillage" marocain et à la destruction du mur de séparation "raciste" érigé par le Maroc au Sahara occidental".

A l'occasion de la célébration de la journée de l'étudiant algérien, le président de l'Observatoire des études stratégiques et politiques du Sahara occidental, Baba Sayed, a rendu hommage à l'action des étudiants algériens pendant la guerre de Libération nationale qui a été, a-t-il dit, un "déclat" pour de nombreux peuples militant pour l'autodétermination.

Le président du CNASPS, Mahrez Lamari, a appelé, pour sa part, à "l'édification d'une Union maghrébine exempte de toutes formes de colonialisme et de haine".



Aïn El-Kerma, a-t-on précisé de même source.